



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

UNESCO

BUREAU DE KINSHASA

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'Éducation, les Sciences, la Culture, la Communication et
l'Information au service de la culture de la Paix
et du Développement Durable en RDC

2019

RAPPORT ANNUEL





OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





Rapport du Bureau de Kinshasa 2019





TABLE DES MATIÈRES

Liste des acronymes	9
Mot du Représentant et Chef du Bureau.....	13

■ ACTIVITÉS GÉNÉRALES

1.1. Retraite du Bureau de Kinshasa.....	18
1.2. Visite à Kinshasa du Directeur Régional Khaled Salah.....	21
1.3. Mobilisation des ressources financières extrabudgétaires.....	23
1.4. Réunion avec la COMNAT	27
1.5. Biennale de Luanda	30
1.6. Processus d'élaboration du cadre de coopération du SNU avec la RD Congo	36
1.7. L'administration du Bureau pour le renforcement des capacités du personnel..	37

■ SECTEUR DE L'ÉDUCATION

2.1. Le Programme CapED	45
2.1.1. Appui à l'amélioration des politiques et stratégies nationales relatives à l'éducation	45
2.1.2. Prise en compte du genre dans la mise en œuvre des ODD en RDC.....	47
2.1.3. Renforcement des capacités des journalistes sur les ODD.....	48
2.1.4. Appui au développement et à la modernisation du SIGE	48
2.2. Programme O3 et Violences basées sur le genre	53
2.2.1. L'éducation complète à la sexualité et la santé reproductive des jeunes Congolais..	53
2.2.2. Contribution de l'UNESCO dans la prévention des Violences sexuelles basées sur le genre et la consolidation de la paix à l'Est de la RDC	56

2.3. Le Projet CFIT	62
2.3.1. Renforcement des capacités nationales pour la formation continue de 9000 inspecteurs et enseignants pour l'utilisation des TIC	62
2.3.2. Formés pour bien former : Plaidoyer pour une rationalisation de la formation des futurs instituteurs aux Humanités Pédagogiques	66
2.4. Les Programmes conjoints avec les Agences des Nations Unies	70
2.4.1. Appui de l'UNESCO à la réforme du sous-secteur de la Formation professionnelle ...	70
2.4.2. Appui à l'élaboration de la Stratégie nationale de la Formation professionnelle et développement des compétences	73
2.4.3. Contribution de l'UNESCO au Forum National de la Formation professionnelle	74
2.5. Contribution à la lutte contre Ebola : formation des enseignants	76
2.6. Appui à l'éducation aux droits de l'homme	79

■ SECTEUR DES SCIENCES NATURELLES ET EXACTES

3.1. La formation diplômante de l'ERAIFT	83
3.2. Gestion des ressources naturelles en vue de la réalisation des ODD et cibles relatives à la biodiversité et la résilience face au changement climatique	85
3.2.1. Accompagnement au processus APV FLEGT de la RDC	85
3.2.2. L'UNESCO et le Programme 1 Milliard d'Arbres pour le Climat d'ici 2023	88
3.2.3. Des actions en faveur de la jeunesse acquise à la cause environnementale ...	90
3.3. Science, Technologie et Innovation (STI) Ingénierie et Mathématiques (STEM)	93
3.3.1. Promotion de l'accès et la participation pleine et équitable des femmes et des filles à la science.....	93
3.3.2. Semaine de la science.....	94
3.3.3. Renforcement des actions de l'état Congolais face aux défis locaux et nationaux en matière de sécurité de l'eau.....	97

■ SECTEUR DE LA CULTURE

- 4.1. Promotion et valorisation des droits et de la culture des Peuples autochtones en RDC 102
- 4.2. Evaluation des besoins et priorités culturels de la Province du Kasai..... 107

■ SECTEUR DE LA COMMUNICATION & INFORMATION

- 5.1. Création de l'Observatoire National pour la Sécurité des Journalistes 112
- 5.2. Renforcement des capacités des professionnelles des médias sur les ODD..... 114
- 5.3. Appui à la promotion de la culture de la paix et la cohésion sociale par les médias au Tanganyika 119
- 5.4. Contribution à la lutte contre Ebola : formation des radios communautaires 120
- 5.5. Lutte contre les effets du changement climatique : renforcement des capacités des journalistes du Kongo Central et du Sud-Kivu 121





Liste des acronymes

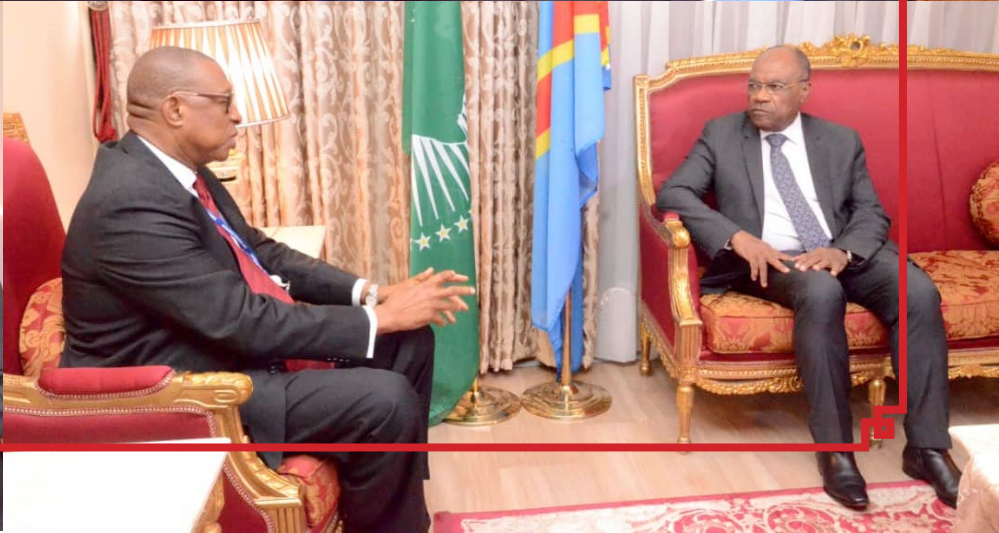
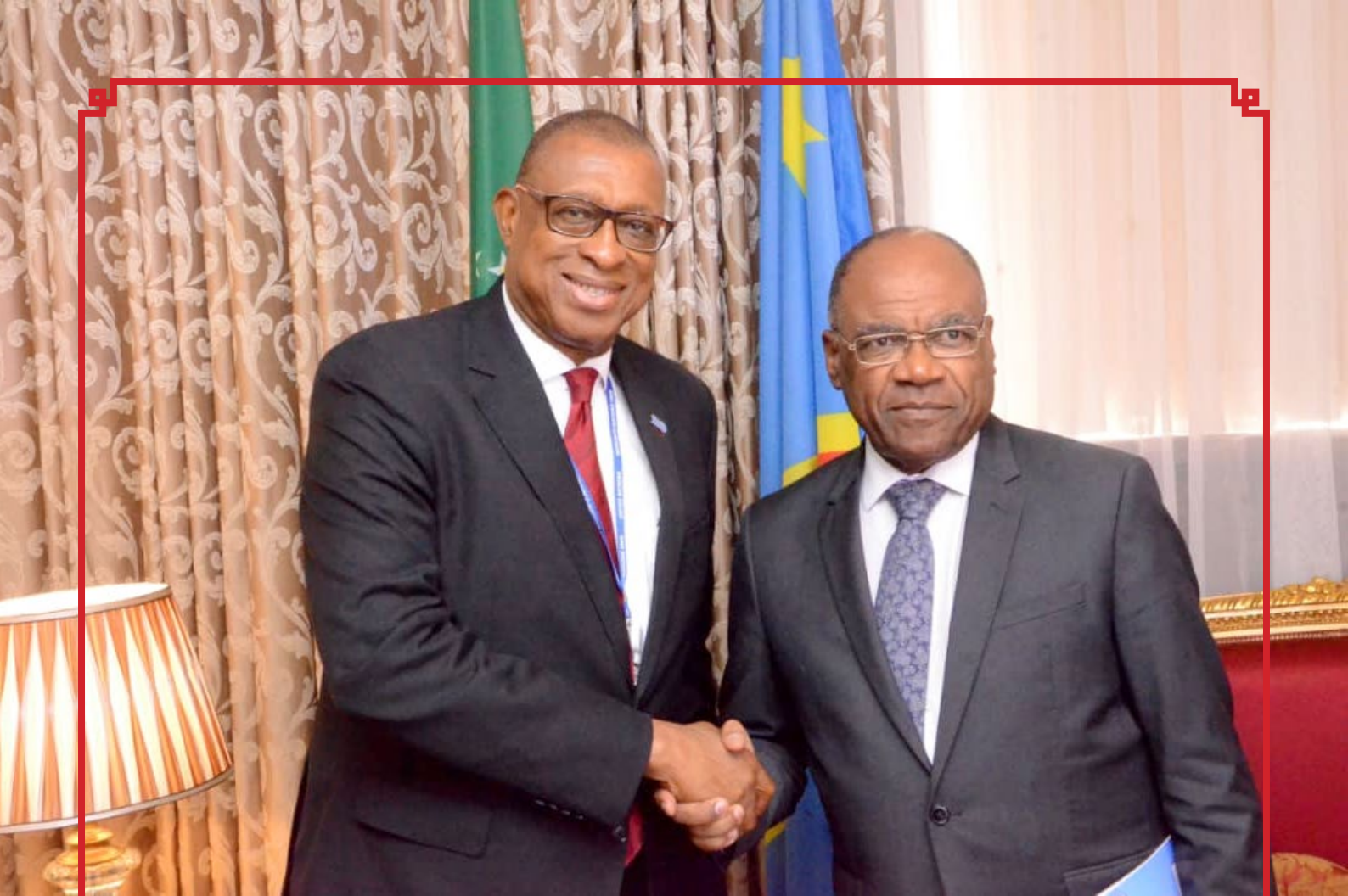
AFD	: Agence Française de Développement
AGR	: Activités Génératrices de Revenu
APV	: Accord de Partenariat Volontaire
ASBL	: Association sans But Lucratif
BACSE	: Bureau d'Appui Curriculaire aux Systèmes Educatifs
BCNUDH	: Le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme
BIT	: Bureau International du Travail
CapED	: Programme de renforcement des capacités de l'Éducation
CCC	: Communication pour le Changement des Comportements
CFIT	: Fonds-en-dépôt de Chine
COMNAT	: Commission Nationale pour l'UNESCO
CONCEPT	: Coalition Nationale pour l'Education Pour Tous
CRE	: Centre des Ressources Educatives
CTN	: Commission Technique des Négociations
DIGE	: Direction d'Information pour la Gestion de l'Education
ECS	: Éducation Complète à la Sexualité
ED	: Éducation
EFTP	: Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels
Enabel	: Agence Belge de Développement
EPPE	: Éducation et Protection de la Petite Enfance
EPST	: Enseignement Primaire, Secondaire et Technique
ER	: Résultat escompté
ERAIFT	: École Régionale postuniversitaire d'Aménagement et de gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux
ESU	: Enseignement Supérieur et Universitaire
FAO	: Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEC	: Fédération des Entreprises du Congo
FLEGT	: Application des législations forestières, gouvernance et échanges Commerciaux
FONAFOP	: Forum National de la Formation Professionnelle
GL	: Grilles de Légalité



GLPE	: Groupe Local des Partenaires de l'Éducation
HP	: Humanités Pédagogiques
IA	: Intelligence Artificielle
IICBA	: International Institute for Capacity Building in Africa
IIP	: Invest In People
INPP	: Institut National de Préparation Professionnelle
ISSSS	: Stratégie internationale de soutien à la sécurité et la stabilisation
ISU	: Institut de Statistique de l'UNESCO
MAB	: Man and Biosphère
MASPFA	: Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de L'Alphabétisation
MFPMA	: Ministère de la Formation Professionnelle, des Métiers et de l'Artisanat
MINAS	: Ministère des Affaires Sociales
MJSL	: Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs
MLA	: Mine Line Action (Axe d'action prioritaire)
MTEPS	: Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Prévoyance Sociale
MVE	: Maladie à Virus Ebola
O3	: Nos droits, Nos vies, Notre avenir
OCDD	: Observatoire Congolais de Développement Durable
ODD	: Objectif du développement Durable
O-EERC	: Bureau du Coordinateur des Nations Unies pour la réponse d'urgence à l'épidémie d'Ébola
OIT	: Organisation internationale du travail
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONU	: Organisation des Nations Unies
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PBF	: Peace Building Fund (fonds pour la consolidation de la paix du secrétaire général de l'ONU)
PANAFOP	: Pacte National de la Formation Professionnelle
PHI	: Programme Hydrologique International
PIGG	: Programme International pour les Géosciences et les Géo parcs
PNSD	: Plan National Stratégique de Développement
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers

PVL	: Procédures de Vérification de la Légalité
RDC	: République Démocratique du Congo
SERNAFOR	: Service National de Formation
SIGE	: Système d'information pour la gestion de l'éducation
SNDSE	: Stratégie Nationale de Développement des statistiques de l'éducation
SNU	: Système des Nations Unies
SPACE	: Secrétariat Permanent d'Appui à la Coordination de l'Education
SPM	: Site de Patrimoine Mondial
SSEF	: Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation
STAREC	: Programme national de reconstruction et de stabilisation
STED	: Skills for Trade and Economic Diversification (Compétences professionnelles pour le commerce et la diversification économique)
STEM	: Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques
STI	: Science Technologie Innovation
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
TREE	: Training for Rural Economic Empowerment (formation pour l'autonomisation économique en milieu rural)
UA	: Union Africaine
UAS	: Unité d'Appui à la Stabilisation
UN	: United Nations
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science, la Culture et la Communication
UNFPA	: Fonds des Nations unies pour la population
UNICEF	: Fonds des Nations unies pour l'enfance
UNIKIN	: Université de Kinshasa
UNSAC	: Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de Sécurité en Afrique Centrale
UNSDCF	: Plan-Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable
UPN	: Université Pédagogique Nationale
USAID	: Agence des États-Unis pour le développement international
USPPI	: Urgence de Santé Publique de Portée Internationale
VAE	: Valorisation des acquis de l'expérience
VSBG	: Violence Sexuelle Basée sur le Genre





Mot du Représentant et Chef du Bureau



Ce rapport présente les activités et les événements qui ont été réalisés par le Bureau de l'UNESCO à Kinshasa pour l'exercice 2019.

Ces événements s'articulent sur la vision de l'UNESCO qui est de contribuer à l'édification d'une culture de la paix, à l'éradication de la

pauvreté, au développement durable et au dialogue inter-culturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information et en phase des mandats dévolus par l'Organisation à ses grands programmes Education, Sciences, Culture et Communication pour la réalisation des objectifs de développement durable définis dans l'Agenda 2030 adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015.

L'année 2019 s'est annoncée comme une année déterminante. La venue de nouvelles autorités nationales aux termes des élections générales de décembre 2018 place le pays en face de nouveaux défis qui requiert de la part du Bureau de Kinshasa une mise

en perspective des priorités qui reflètent la vision du nouveau leadership politique du pays : gratuité de l'enseignement de base, promotion des égalités des sexes, urgence climatique, protection du patrimoine culturel, immersion du pays dans le numérique, renforcement du pouvoir de la presse, etc.

En vue d'assurer l'adhésion durable et sincère de tout son personnel aux objectifs stratégiques et programmatiques de l'organisation et aux défis immenses de développement de la République Démocratique du Congo traduits aussi bien dans le discours d'investiture du Président de la République que dans le Plan Stratégique National de Développement, dans le Do-

cument cadre de coopération RDC-UN, et dans l'agenda 2030 des ODD, le Bureau de Kinshasa a créé trois cadres de réflexion et d'échanges dédiés à la redynamisation de ses approches stratégiques et programmatiques de travail.

La retraite des membres du Bureau, la séance de travail avec les différents ministères ayant les domaines de compétences de l'UNESCO autour du Directeur du Bureau Régional de Yaoundé et le séminaire de travail avec la COMNAT ont permis au Bureau de mieux questionner ses atouts et d'améliorer ses capacités en vue de répondre aux attentes des populations et des autorités congolaises, de ses partenaires techniques et financiers et d'autres parties prenantes à

la mise en œuvre de ses programmes et activités dans le pays.

La production du document de stratégie de mobilisation de ressources financières extra-budgétaire fut un travail ardu auquel le Bureau a consacré le meilleur de temps. Il s'en est suivi une série des discussions avec des partenaires potentiels à l'issue desquelles des projets conformes aussi bien aux priorités et aux programmes des partenaires et correspondant aux domaines prioritaires du Bureau pour bénéficier de leurs appuis ont été identifiés.

Les discussions amorcées en 2019 sur les pistes de la coopération future possible dans les domaines d'intérêt commun se poursuivent.

Enfin, les activités sectorielles menées par le Bureau ont couvert plusieurs provinces du pays aussi bien dans le pilier Humanitaire que dans le pilier Développement.

La contribution du Bureau dans la lutte contre la maladie à virus Ebola a été significative et a favorisé l'éclosion d'une plus grande visibilité de l'organisation dans la riposte contre cette épidémie dans la partie Est du pays.

Sur un autre plan, il est important de mentionner la participation du Bureau au processus d'élaboration du cadre de coopération du SNU avec la RD Congo (UNSDCF) et au pilotage conjoint avec d'autres agences du système des Nations Unies des projets dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la Commu-

nication et l'information sur des thématiques telles que la formation des enseignants, les questions environnementales et la culture de la Paix.

Les activités du secteur de l'éducation ont soutenu la mise en œuvre, la coordination et l'examen/suivi de l'ODD 4 – Éducation 2030.

Le secteur des sciences naturelles et exactes a axé ses interventions sur le suivi des politiques de Science, Technologies et Innovation et des systèmes de savoirs inclusifs, sur l'appui à la gestion des ressources naturelles en vue de la réalisation des ODD et cibles relatifs à la biodiversité et la résilience face au changement climatique.

Le secteur de la culture a misé sur la protection, la conser-

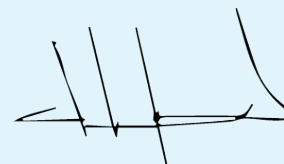
vation «Protéger, conserver, promouvoir et transmettre la culture et le patrimoine pour le dialogue et le développement», et sur la promotion de la créativité, la diversité des expressions culturelles et la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Le secteur de la Communication a mené ses activités sur le renforcement de la sécurité des journalistes par l'application du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité, en mettant un accent particulier sur le projet de création en République Démocratique du Congo d'un Observatoire National pour la Sécurité des Journalistes.

2019 aura donc été une année charnière. Parvenus au terme de cette année, nous sommes heureux de constater

que, nonobstant les difficultés rencontrées, nous avons pu mener à bien la quasi-totalité de nos activités. Toutefois, des efforts restent encore à faire, et nous espérons avec les résolutions prises et l'engagement de Tous, notre staff et nos partenaires, atteindre pleinement nos objectifs en ce biennium qui s'ouvre.

Dr Jean-Pierre Ilboudo,





Activités Générales



1.1. Retraite du Bureau de Kinshasa



Le Bureau de l'UNESCO à Kinshasa a organisé du 04 au 06 février sa retraite de l'année 2019 sous l'égide de son Nouveau Représentant, le Docteur Jean-Pierre Ilboudo.

Cette rencontre qui s'est tenue dans le contexte de l'arrivée du nouveau Représentant et dans l'entame d'une transition poli-

tique prélude de l'avènement d'un nouveau Président de la République et d'un nouveau Gouvernement issus des élec-

tions du 30 décembre 2018 en République Démocratique du Congo a réuni tout le personnel de l'UNESCO du Bureau de Kinshasa et du bureau de liaison de Goma dans le but de renforcer une compréhension commune de la vision stratégique et programmatique de l'UNESCO

dans le chef de l'ensemble du personnel.

Au regard des objectifs spécifiques qu'elle s'était assignée, à savoir,- Comprendre la vision de l'Organisation, Définir la vision et les missions du Bureau de Kinshasa, Évaluer la mise en œuvre des programmes du Bureau au regard de la gestion axée sur les résultats, Définir les priorités sectorielles en fonction de celles du gouvernement pour un meilleur accompagnement, finaliser la stratégie de mobilisation des ressources du Bureau, Échanger sur le fonctionnement interne du Bureau (problèmes, contraintes et améliorations des conditions de travail, la réforme du SNU et la transformation stratégique de l'UNESCO, cette retraite a permis de renforcer l'esprit d'équipe autour d'un nouveau leadership et de nouvelles approches méthodologiques reposant sur la participation active et la mobilisation effective de tous.

Relativement à la question de l'identification des priorités du bureau pour l'année 2019 et dans l'optique de mener à bien ses différentes interventions, le Bureau a levé des options stratégiques cohérentes concernant la mobilisation des ressources extrabudgétaires, la création d'un lien ombilical entre les activités du bureau et les priorités du bureau régional, le développement des partenariats stratégiques et institutionnels (l'aspect institutionnel doit primer dans

toute approche de partenariat), la mise en œuvre d'une stratégie de communication claire pour plus de visibilité, le renforcement de l'inter-sectorialité, la mise en place des programmes de développement cohérents, intégrés et complets : matérialiser l'approche globale et systémique, le renforcement de la collaboration avec la Commission Nationale pour l'UNESCO, le renforcement du personnel par secteur (prise en compte de la possibilité de détachement des agents de la



fonction publique et le recrutement des stagiaires), l'amélioration des conditions de travail du personnel, la promotion d'une image plus professionnelle de l'UNESCO tant au niveau interne qu'externe, la gestion des risques et la promotion de l'éthique et de bonnes pratiques par la traque de la fraude, l'analyse minutieuse des livrables.

Après trois jours de travail, les recommandations formulées pour l'atteinte des objectifs fixés

à l'entame de la retraite ont porté essentiellement sur l'**Amélioration de l'efficacité du Bureau** (*Évaluation, Travail en équipe, Contrôle interne, Analyse situationnelle du fonctionnement du Bureau (contraintes et acquis), visibilité du Bureau*), **la transformation stratégique de l'UNESCO et réformes du SNU** (Clarifier le concept de « stratégie transformationnelle »), **les Priorités du Bureau pour l'année 2019** (*en phase avec des objectifs clairs et précis pour*

chaque secteur en vue de réaffirmer le leadership de l'UNESCO dans la mise en œuvre de l'ODD 4 et de renforcer la participation de l'UNESCO aux activités du SNU), **la Mobilisation des ressources** (finaliser la stratégie de mobilisation des ressources et préparer des notes conceptuelles en amont, en se référant aux normes de l'Organisation sur les donateurs (quant aux conditions pour les compagnies minières et les brasseries) ■



Photo de famille UNESCO Kinshasa

1.2. Visite à Kinshasa du Directeur Régional Khaled Salah



De G. à D. le Représentant de l'UNESCO en RDC, le Directeur régional du Bureau multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique centrale et le Secrétaire Permanent de la ComNat

Dans le cadre d'une mission de travail en République Démocratique du Congo, le Directeur régional du Bureau multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique Centrale, M. Salah Khaled, a eu une séance de travail avec les Secrétaires Généraux des Ministères relevant des domaines de compétence de l'UNESCO de la République Démocratique du Congo, le lundi 27 mai 2019 à Kinshasa.

Il s'agit des Ministères de l'Enseignement Primaire, Secondaire, Professionnel et Technique, de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, de la Formation Professionnelle, Métiers et Artisanat, de la Communication et Médias, de la Jeunesse et

nouvelle citoyenneté, de la Recherche scientifique et Innovation technologique, de l'Environnement et Développement durable, du Tourisme, du Genre, Enfant et Famille, de la Culture et arts, des Affaires sociales, du Sport et loisirs.

Cette visite, la deuxième depuis sa prise des fonctions en qualité

de Directeur régional du Bureau Multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique centrale à Yaoundé en février 2018, a permis une rencontre riche consacrée essentiellement aux modalités de renforcement de la coopération entre l'UNESCO et la RDC suivant la vision de l'UNESCO au niveau de la sous-région de l'Afrique Centrale.

Les deux parties ont longuement échangé sur les priorités régionales de l'UNESCO que sont (i) la jeunesse, comment construire sur ce potentiel du capital humain ; (ii) le domaine de l'éducation, l'enseignant, pilier essentiel de tout système éducatif ; (iii) l'éducation aux médias et aux réseaux sociaux, tout ce qui est incitation à la haine et à la violence ; (iv) le changement climatique et l'environnement.

Pour sa part, Dr Ilboudo, Représentant de l'UNESCO en RDC a fait le point sur l'état des lieux de la coordination entre l'UNESCO et la République Démocratique du Congo. Il ressort de ce point que la coopération UNESCO-RDC est au beau fixe, l'UNESCO jouant son rôle d'agence technique avec toute la grande expertise qu'elle possède.

Durant son séjour, le Directeur régional a participé à la quarante-huitième réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique Centrale (UN-SAC) tenue du 27 au 31 mai 2019 ■



1.3. Mobilisation des ressources financières extrabudgétaires



Depuis le biennium 2018-2019, le contexte de la planification et du financement du Programme et budget de l'UNESCO implique une approche systématique et coordonnée de la mobilisation des ressources, y compris des ressources financières et en nature, et les bureaux hors Siège de l'UNESCO ont un rôle essentiel à jouer en vue de développer une stratégie de mobilisation de ressources.

Au cours de l'année 2019, le Bureau de l'UNESCO a produit son document de stratégie de mobilisation des ressources financières extrabudgétaires, élaboré suivant une approche collégiale.

Ce document présente un aperçu des domaines d'action du bu-

reau en référence aux besoins de financement par l'UNESCO des priorités sectorielles du Gouvernement de la RDC.

L'approche de l'UNESCO d'agir plus dans le développement que dans l'humanitaire, justifie la nécessité pour l'UNESCO d'ap-

puyer plus efficacement le Gouvernement et les communautés et par la même opportunité l'efficacité du NEXUS humanitaire (paix – Développement), en prenant en compte l'étape de relèvement précoce.

Cette stratégie sert donc de do-



Déroulement des échanges avec les partenaires

cument de référence pour les discussions avec les potentiels partenaires financiers.

Son élaboration a permis au Bureau de poser les bonnes bases en définissant par exemple le paysage légal, institutionnel, économique et financier de la RDC, en relevant les défis auxquels fait face le pays, en définissant le rôle que doit jouer l'Organisation auprès de son Etat-membre, en procédant à la cartographie des partenaires techniques et financiers, bilatéraux, multilatéraux et secteur privé, en définissant sa nouvelle politique de mobilisation de ressources et ce, partant des partenariats passés et/ou en cours etc.

Ainsi, compte tenu du contexte

global de la RDC et particulier du Bureau UNESCO en RDC, des expériences passées et présentes de coopération, des exigences liées à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030, quatre axes stratégiques pour la mobilisation des ressources en RDC ont été défini :

1. Tirer parti des partenariats déjà établis, grâce à un dialogue sur les politiques et les programmes relatifs aux différents secteurs de développement ;
2. Favoriser de nouveaux partenariats



nariats restreints axés sur des financements innovants, afin de diversifier la base de mobilisation des ressources de l'UNESCO ;

3. Investir le champ des financements orientés vers l'opérationnalisation du Nexus Humanitaire – Développement ;
4. Investir le Self benefiting pour une réalisation plus efficace des programmes et projets au service des communautés.

Face à cette volonté de s'ouvrir plus activement à l'ensemble de ses partenaires bilatéraux, multilatéraux et du secteur privé, le Bureau a organisé en novembre 2019, un Forum d'échanges afin de partager sa nouvelle approche/démarche, pour la levée de fonds extrabudgétaires.

Cette rencontre qui réunissait plusieurs personnalités (Ambassadeurs et Chefs de Coopération, Directeurs Généraux et Directeurs Généraux Adjointes des entreprises du secteur privé à savoir les Banques, les entreprises de téléphonie mobile, les entreprises pétrolières, les entreprises minières, les entreprises meunières, les entreprises forestières et les entreprises de cimenterie ainsi que les agences

de développements), a été l'occasion pour l'UNESCO de partager sa vision, d'évoquer ses atouts et les bénéfices à tirer d'un partenariat avec elle.

L'événement a permis aux partenaires de mieux apprécier les opportunités concrètes de coopération avec l'UNESCO à travers la cinquantaine des notes conceptuelles d'une grande diversité des thématiques par sec-




















teur, qui leur ont été présentées et pour lesquelles certains ont manifesté leur intérêt.

A ce jour, les échanges, séances de travail se poursuivent avec quelques partenaires en vue d'un accord de partenariat technique et/ou financier ■



Aperçu de la salle

Liste des partenaires rencontrés

<p>Ambassade d'Allemagne</p> 	<p>Ambassade Canada</p> 
<p>ENABEL</p> 	<p>KOICA</p> 
<p>WWF</p> 	<p>Citigroup</p> 
<p>Ecobank</p> 	<p>FBNbank</p> 
<p>Equity bank</p> 	<p>Rawbank</p> 
<p>TMB</p> 	<p>Airtel</p> 
<p>Orange</p> 	<p>Huawei</p> 
<p>CILU</p> 	<p>TFM</p> 
<p>Kibali Gold</p> 	<p>CFT</p> 
<p>IFCO</p> 	

1.4. Réunion avec la COMNAT



Séance d'ouverture de la rencontre,
De G à D: Le Secrétaire Permanent ComNat, le Représentant
UNESCO et le Secrétaire académique de l'ERAIFT.

Le Bureau de l'UNESCO Kinshasa a organisé, le 08 octobre 2019 un séminaire de travail à l'intention de son staff et des agents de la Commission Nationale pour l'UNESCO de la RDC.

La réunion avait pour objet de permettre aux deux institutions de baliser les axes de coopération à partir d'une meilleure communication sur les priorités respectives et la clarification des rôles et responsabilités de chacune d'elle face à l'État Congolais.

Les objectifs spécifiques consis-

taient à :

- Renforcer le lien et harmoniser les méthodes de travail entre l'UNESCO et la COMNAT ;
 - Dresser les axes possibles de coopération entre les deux institutions en phase avec les priorités du gouvernement congolais.
- Les travaux du séminaire se sont déroulés en plénière comme suit

:

- Présentation des cinq Grands Programmes de l'UNESCO, des activités, réalisations, programmes et projets en cours de chaque secteur au niveau du Bureau de Kinshasa ;
- Présentation du processus de mobilisation des ressources financières extrabudgétaires ;

- Le rôle des commissions nationales dans la mise en œuvre des programmes de l'UNESCO ;
- La commission nationale à travers ses programmes, services et directions ;
- La participation de la RDC à la 40^{ème} session de la conférence générale.

A la suite des différentes présentations, les participants ont posé des questions de compréhension auxquelles le Représentant de l'UNESCO et le Secrétaire Permanent de la Commission Nationale pour l'UNESCO ont apporté des réponses satisfaisantes, notamment sur le rôle de la COMNAT dans la mise en œuvre des programmes de l'UNESCO au-delà du Programme de Participation, l'avantage et la pertinence des Commissions nationales dans le contexte actuel de réforme de l'UNESCO et le rôle des commissions nationales dans la mise en œuvre de l'agenda 2030.

Par la suite, les participants ont

formulé des recommandations sous forme des thèmes constituant des projets nécessitant l'élaboration de termes de référence pour booster le travail collaboratif entre les deux institutions.

des Assistants au Programme pour le secteur de sciences et d'associer la ComNat à l'inventaire des œuvres culturelles sur toute l'étendue de la RDC.

Pour la COMNAT, il va être



Intervention d'un expert de la Commission Nationale

Il s'agit pour le Bureau de l'UNESCO, à court terme, de former les membres de la COMNAT sur les ODD afin de développer une bonne communication autour des ODD d'ici 2030 et à long terme, de doter le secteur des Sciences du Bureau d'un chef de secteur et de recruter

question de proposer des plans nationaux réalistes et concrets pour la promotion des valeurs de l'UNESCO, de faciliter la promotion de la coopération avec la société civile, de participer activement à toutes les activités des différents secteurs organisés par l'UNESCO, de renforcer son rôle

d'interface entre l'UNESCO et le Gouvernement, de redynamiser sa collaboration avec les Chaires UNESCO et les centres de catégories II, d'assurer la traduction en langue locale des documents importants de l'UNESCO comme le rapport mondial de l'éducation, etc., de partager des expériences des autres COMNAT et d'accompagner l'UNESCO dans son plaidoyer pour l'adoption de la loi sur l'accès à l'information à l'Assemblée Nationale ■



Les deux institutions ont convenu d'œuvrer ensemble pour l'élaboration d'un calendrier des rencontres périodiques entre l'UNESCO et la COMNAT, pour la mobilisation des ressources financières indispensables au fonctionnement de la COMNAT. Elles pourront également mener d'autres actions de manière concertée dans la perspective d'exploiter les possibilités de coopération directe entre le siège de l'UNESCO et la commission nationale en instruments financiers, d'élargir les horizons de la mise en place de réseaux des écoles affiliées à l'UNESCO ; de réfléchir à la valeur des commissions nationales pour l'UNESCO et à établir un Plan d'action conjoint pour la mise en œuvre des activités communes ; de développer les activités conjointes pour soutenir les ODD et de plaider en faveur du recrutement d'un spécialiste en charge du Secteur sciences pour le Bureau de l'UNESCO à Kinshasa.

1.5. Biennale de Luanda

Forum panafricain pour la culture de la paix.



Discours de la Directrice Générale de l'UNESCO, Mme Audrey Azoulay.

Le Gouvernement angolais, l'Union africaine et l'UNESCO ont organisé, du 18 au 22 septembre 2019, la première Biennale panafricaine de Luanda pour la culture de la paix.

Plus de 800 participants, représentant 17 délégations officielles de pays, des gouvernements, la société civile, le secteur privé, la communauté artistique et scientifique, les institutions académiques et des organisations internationales en Afrique et dans sa diaspo-

ra, et dans d'autres régions du monde, se sont rassemblés dans la capitale angolaise durant cinq jours pour célébrer la diversité des valeurs, des croyances, des formes de spiritualité, des savoirs et des traditions qui contribuent au respect des droits de l'homme, à la di-

versité culturelle, au rejet de la violence et au développement des sociétés démocratiques en Afrique.

Cette Biennale qui s'inscrit dans la stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la Priorité Afrique (2014-2021), vise à « apporter des réponses africaines aux transformations qui affectent leurs économies et leurs sociétés ».

La Directrice générale de



l'UNESCO, Audrey Azoulay, a participé à l'ouverture de la Biennale aux côtés de João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de l'Angola, d'Ibrahim Boubacar Keïta, Président du Mali, de Hage Geingob, Président de la Namibie, de Mousa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, et de Denis Mukwege, Prix Nobel de la paix 2018.

Organisé sous le thème "Construire et préserver la paix : un mouvement multisectoriels", la Biennale de Luanda s'est articulé autour de cinq axes principaux :

1. Forum des partenaires - Alliance pour l'Afrique. Créée en 2018 par l'UNESCO, l'Alliance mobilise des donateurs,

des entreprises des secteurs public et privé, ainsi que des organisations régionales et internationales autour de projets de développement durable en Afrique. Ceux-ci concernent un large éventail de domaines relevant du mandat de l'UNESCO, notamment la préservation du patrimoine et le soutien aux médias libres et pluralistes ;

2. Forum d'idées ; Forum des jeunes ; Forum des femmes, il s'agit de trois plates-formes de réflexion sur l'avenir de l'Afrique, axées sur la diffusion de bonnes pratiques et de solutions pour la prévention des crises, ainsi que sur la résolution et l'atténuation des conflits ;

3. Festival des cultures, promotion de la diversité culturelle des pays africains et de leurs diasporas, et de leur capacité de résilience aux conflits et aux violences.

Né d'un partenariat entre l'Angola, l'Union africaine et l'UNESCO, le Forum est conçu pour promouvoir la prévention de la violence et le règlement des conflits en facilitant les



échanges culturels en Afrique et au sein de la diaspora africaine, ainsi que le dialogue intergénérationnel et l'égalité des sexes. Il s'agit de nourrir la réflexion et de faciliter la diffusion d'œuvres artistiques, d'idées et de connaissances relatives à la culture de la paix.

Au cours de sa visite en Angola, la Directrice générale de l'UNESCO a signé un accord de partenariat en vue de la création d'un programme national de doctorat en science, technologie et innovation, visant à former 160 doctorants d'ici 2020. Le projet s'inscrit

dans le cadre d'un partenariat plus large visant à renforcer les capacités éducatives, scientifiques et culturelles de l'Angola.

Le Forum panafricain pour la culture de la paix, s'est termi-



né par un concert pour la paix et un communiqué officiel qui a mis en lumière les résultats et les recommandations des diverses réunions- https://en.unesco.org/sites/default/files/biennale_of_luanda_commu-

[nique_fr.pdf](https://en.unesco.org/sites/default/files/engagement_de_luanda_fr_final.pdf)

https://en.unesco.org/sites/default/files/engagement_de_luanda_fr_final.pdf

Dans son adresse, la Directrice Générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, a réaffirmé l'engagement de l'UNESCO dans la contribution et la construction d'une culture de la paix, à l'éradication de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel à travers l'éducation, les sciences, la communication et l'information ■



La paix et la non-violence, toute une culture.



Echange entre Mme Audrey Azoulay, DG de l'UNESCO et le Dr Denis Mukwege, Prix Nobel de la Paix

©UNESCO/Luis Abad

La construction d'une culture de la paix et du développement durable est au cœur même du mandat de l'UNESCO.

C'est lors du Congrès international de l'UNESCO en 1989 à Yamoussoukro sur le thème « La paix dans l'esprit des hommes », que l'UNESCO avait adopté cette vision où « La paix est plus que la fin des conflits armés » et où « La paix est un comportement ».

En Afrique, le concept de culture de la paix se nourrit de l'ensemble des valeurs, des systèmes de pensée, des formes de spiritualité, de transmission des savoirs et technologies endogènes, des traditions, et des formes d'expression culturelles et artistiques qui contribuent aux respects des droits humains, à la diversité culturelle, à la solidarité et au refus de la violence en vue de la construction des

sociétés démocratiques.

En République Démocratique du Congo, la lutte contre le viol comme arme de guerre est le combat de vie du médecin et gynécologue congolais, Denis Mukwege ■



Intervention de Mme Audrey Azoulay, DG de l'UNESCO

Dr Denis Mukwege, le visage positif de la lutte contre les violences sexuelles en RDC.

Prix Sakharov du parlement européen en 2014, Co-lauréat du prix Nobel de la paix en 2018, prix des droits de l'homme des Nations Unies et tant d'autres prix internationaux, le Dr Mukwege marque l'engagement d'une vie en faveur des victimes de violences sexuelles en République Démocratique du Congo.

Son surnom « l'homme qui répare les femmes » comme le titre du livre et le long métrage qui lui ont été consacré par la Journaliste Colette Braeckman et le documentariste Thierry Michel, sont autant d'éléments qui ont fait croître la légende du médecin congolais.

Présent à la première édition de



De G. à D.: M. João Lourenço Président de la République d'Angola, M. Ibrahim Bou-bacar Keïta, Mme Audrey Azoulay, DG de l'UNESCO et le Dr Denis Mukwege

la biennale de Luanda pour répondre à l'invitation de l'UNESCO, le Dr Denis Mukwege s'est

adressé à l'assemblée sur un sujet qui lui tient à cœur, **la culture de la paix** ■

<https://fondationpanzirdc.org/le-dr-mukwege-sadresse-a-la-biennale-de-luanda-lintegralite-de-son-discours/>



1.6. Processus d'élaboration du cadre de coopération du SNU avec la RD Congo (UNSDCF)

Durant l'année 2019, l'UNESCO a participé au processus d'élaboration et de finalisation du cadre de coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF) 2020-2024. Le changement intervenu à la tête du pays, et l'avènement d'un nouveau gouvernement ont donné lieu à la reconfiguration des contours du nouveau cadre de coopération UN-RDC incluant la prise en compte des priorités gouvernementales exprimées dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) actualisé.

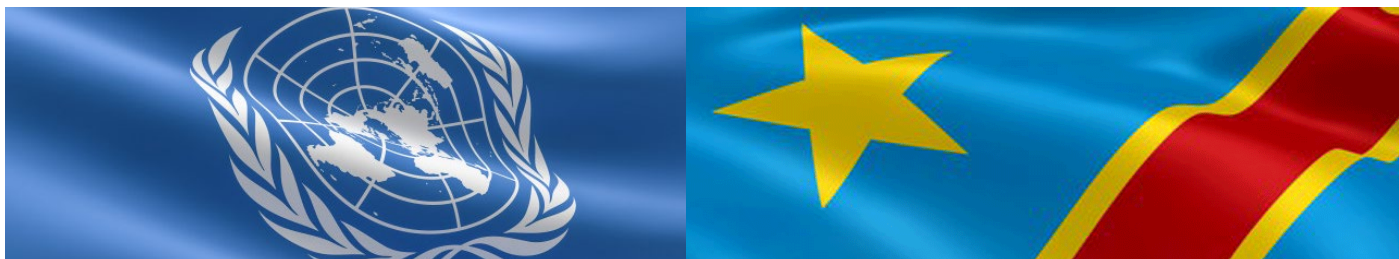
Au cours d'un atelier consultatif tenu en juillet 2019, les experts du Gouvernement et du SNU, ont abouti à l'identification de trois axes stratégiques du Document cadre de coopération du SNU avec la RD Congo (UNSDCF) :

- **Axe 1** : Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie. Cet axe comporte trois effets et 9 produits, à raison de 3 produits par effet.
- **Axe 2** : Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles. Cet axe comporte trois effets et 8 produits, à raison de 3 produits pour le premier effet, 2 pour le deuxième et 3 pour le troisième effet.
- **Axe 3** : Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire. Cet axe comprend deux effets et 8 produits, à raison de 3 produits pour le premier effet, 3 pour le deuxième et 2 pour



le troisième effet.

Le processus qui s'est voulu participatif et basé sur le renforcement des capacités des acteurs nationaux, s'est poursuivi avec comme résultat, la stabilisation de la matrice des résultats de l'UNSDCF 2020-2024 avec les contributions de différentes agences dont celles de l'UNESCO représentée dans les groupes thématiques par des tech-



niciens du Bureau, selon leurs domaines de compétence.

C'est à la suite de cette importante étape qui a permis au plan technique, de finaliser le processus d'élaboration, que le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, représenté par le Ministre d'Etat et Ministre de la Coopération Internationale, Francophonie et Intégration Régionale ainsi que le Système des Nations Unies, représenté par le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en RDC, ont signé le 30 décembre 2019, sous le leadership de la Vice Premier-Ministre et ministre du Plan, le Plan-Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable, couvrant

la période 2020-2024 (UNSDCF 2020-2024).

Ce cadre de Coopération constitue la réponse commune des Nations Unies aux priorités du Gouvernement congolais inscrites dans son Plan National Stratégique de Développement (PNSD). Tout au long du processus de son élaboration, les Nations Unies ont travaillé conjointement et en étroite collaboration avec les experts techniques des ministères sectoriels, du Plan, de la Coopération Internationale et de la société civile.

Au terme du processus, l'UNSDCF 2020-2024 de la RDC comporte trois axes stratégiques et 8 effets, à raison de 3 effets pour

le premier axe, 3 effets pour le deuxième et 2 effets pour le troisième axe.

L'UNESCO, sur la base des axes programmatiques définis pour le pays, est bien présente sur les 3 axes ainsi que dans le Groupe de Suivi évaluation où l'Organisation est représentée par un staff.

Après la signature de l'UNSDCF 2020-2024, l'étape suivante sera le développement des Plans de travail conjoints de l'Equipe Pays des Nations Unies en RDC qui permettra d'assurer la mise en œuvre cohérente, coordonnée et synergique du Cadre de Coopération par les entités des Nations Unies en RDC■



1.7. L'administration du Bureau pour le renforcement des capacités du personnel



Sur base des recommandations de la retraite du Bureau tenue en février 2019 ainsi que des priorités soulignées par le Chef du Bureau, l'Unité Administrative du Bureau de Kinshasa a préparé et élaboré pour l'exercice 2019 un programme de renforcement des capacités dénommé «Cercles de qualité» à l'intention du personnel.

L'Administration a pour mandat de fournir aux programmes et au

Chef de bureau l'appui administratif, logistique et financier nécessaire devant leur permettre d'atteindre les objectifs de l'UNESCO en République Démocratique du Congo.

Cet appui passe entre autres par un accompagnement technique sur les aspects administratifs de la mobilisation des ressources, l'élaboration des projets extrabudgétaires (design du budget, planification, etc.) et le coaching et la mise à niveau régulière de

l'ensemble du personnel sur les procédures administratives et les principes du contrôle interne. C'est ainsi que l'Administration a travaillé à la rédaction du Cadre de Résultats justifiant le financement de la Stratégie de mobilisation des ressources extrabudgétaires du Bureau et a accompagné les différents programmes dans l'élaboration des budgets sur les notes conceptuelles à présenter aux donateurs potentiels.

Le principal défi de l'Administration a été le programme de renforcement des capacités du personnel. Toujours dans le cadre de son mandat, l'Administration a organisé au profit de son personnel « des cercles de qualités ou encore formations internes », activités qui représentent un engagement entrepreneurial fort et démontrent une vraie prise de conscience sur la nécessité de mettre à niveau son équipe afin de lui permettre d'acquérir de nouvelles compétences pour un bien meilleur ren-

dement.

Dans cette perspective, l'Administration a en tout animé deux Cercles de Qualité au cours de l'année, portant respectivement sur :

- La gestion des carrières et la gestion des performances du personnel, la gestion des contrats et

des voyages en missions ainsi que les principes du Contrôle Interne (mars 2019)

- La présentation du Cadre de Résultats relatif à la stratégie de mobilisation des ressources du bureau et la présentation de la nouvelle version de l'accord de

partenariat dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et des projets (juin 2019).

Les efforts de renforcement des capacités du personnel et l'appui technique seront poursuivis avec le même engagement ■

TRAINING PLAN 2019

COMMUNICATION	
	Tutor : Jean-Pierre Ilboudo
CLASSE	
1	Cynthia M. Nzenze
2	Claudine Ndaya
3	Marie-Noël Mishika
4	Ghislaine Tegha

APPROCHE BASEE SUR LE GENRE	
	Tutor : ONU FEMMES
CLASSE	
1	El Hadji Meissa Diop
2	Dorothee Kalonga
3	Jadot Kasongo
4	Rose Leta
5	Marie Noël Mishika
6	Jean-Mathieu Ndaliko
7	Claudine Ndaya
8	Jeanne-Pierrette Mpiana
9	Ghislaine Tegha

PLANIFICATION, GESTION DE PROJET ET MANAGEMENT	
	Tutor : El Hadji Meissa Diop
CLASSE	
1	Jadot Kasongo
2	Rose Leta
3	Marie-Noël Mishika
4	Joëlle Mukandila
5	Claudine Ndaya
6	Doris Ndjoli
7	Serge Salumu
8	Jeanne-Pierrette Mpiana
9	Joël Mbanzulu
10	Ghislaine Tegha

UTILISATION DE SISTER	
	Tutor : CapED Team/HQ & Joseph Potopoto
CLASSE	
1	Jean-Pierre Ilboudo
2	Jadot Kasongo
3	Marie-Noël Mishika
4	Joëlle Mukandila
5	Doris Ndjoli

INFORMATIQUE	
	Tutor : Gofric Mwana-Bute/Djany Baseane
CLASSE	
1	Jean-Pierre Ilboudo
2	Dorothee Kalonga
3	Jean-Pierre Mate
4	Joëlle Mukandila
5	Claudine Ndaya
6	Joseph Nlandu
7	Joël Mbanzulu

LOGISTIQUE/PROCUREMENT	
	Tutor : Cynthia M. Nzenze
CLASSE	
1	Djany Baseane
2	Jean-Pierre Ilboudo
3	Joëlle Mukandila
4	Serge Salumu
5	Jeanne-Pierrette Mpiana

ORGANISATION DU TRAVAIL	
	Tutor : Jean-Pierre Ilboudo/El Hadji Meissa Diop
CLASSE	
1	Dorothee Kalonga
2	Jeanne Pierrette Mpiana

Renforcement des capacités de jeunes diplômés

Le Bureau de Kinshasa a pris une part importante au développement des capacités des jeunes diplômés qu'il a accueillis comme stagiaires au sein de ses différents secteurs.

Pour l'année 2019, le Bureau a reçu au total dix stagiaires qui ont eu l'opportunité de concilier la théorie à la pratique en acquérant de nouvelles connaissances et compétences ainsi qu'une meilleure appropriation de la vision et de la mission de notre Organisa-

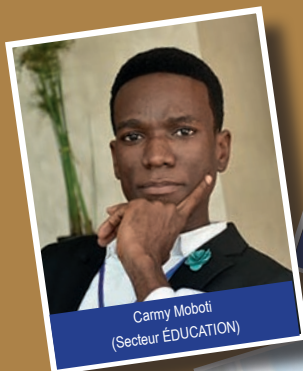
tion.

Le secteur de la communication et de l'information a accueilli le plus des stagiaires, soit cinq candidats, suivi du secteur de l'éducation qui en a reçu trois, du secteur de la culture qui en a accueilli deux et du secteur des sciences, très peu sollicité, qui en a accueilli un seul.

Ce programme de stage est une réponse aux préoccupations des autorités de la RDC car il contribue au renforcement des capacités des jeunes dans le but

d'améliorer leurs connaissances théoriques et pratiques pour leur carrière professionnelle dans le futur. Dans cette dynamique, le Bureau de l'UNESCO a aussi accueilli en qualité de stagiaire, deux jeunes élèves du Lycée Français de Kinshasa qui ont eu, pendant une semaine, l'avantage de découvrir le milieu professionnel, de s'imprégner des contours du travail du système des Nations Unies en général et ceux de l'UNESCO en particulier ■

Stagiaires et volontaires reçus à l'UNESCO en 2019



Activités par Secteur du Bureau de l'UNESCO Kinshasa



Les domaines de compétence de l'UNESCO en RDC par secteur

L'Éducation transforme des vies



SECTEUR ÉDUCATION

- Renforcement des capacités pour le pilotage du secteur de l'éducation ;
- Développement du SIGE ;
- Formation continue des enseignants avec les TIC ;
- Développement de l'Enseignement Technique et Formation Professionnelle (ETFP) ;
- Appui au Système LMD dans l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU).

La science pour un avenir durable



SECTEUR SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

- Renforcement des politiques, de la gouvernance et des capacités en matière de Science, Technologie et Innovation (STI) ;
- Intégration de l'Environnement et de l'adaptation au changement climatique ;
- Développement de la collaboration scientifique internationale au service des systèmes terrestres, de la biodiversité et de la réduction des risques de catastrophe ;
- Renforcement du rôle des sciences écologiques et des réserves de la biosphère ;
- Renforcement de la sécurité de l'eau douce à travers la diplomatie de l'eau et le Nexus Eau-Energie-Agriculture.

Apprendre à vivre ensemble



SECTEUR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

- Domaine Genre et Violences Sexuelles Basées sur le genre VSBG ;
- Appui au Centre Régional de Recherche et de Documentation sur les Femmes, le Genre, et la construction de la paix dans la région des Grands Lacs (CERED-GL) Centre de catégorie 2 de l'UNESCO ;
- La défense de la paix par le respect des droits de l'homme contre toute sorte de discrimination ;
- Instauration d'un climat de dialogues intercommunautaire pour la consolidation de la paix.

Protéger notre patrimoine et encourager la créativité



SECTEUR CULTURE

- Protection du patrimoine mondial ;
- Protection, sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel (matériel et immatériel) ;
- Gouvernance de la culture ;
- Développement de la politique nationale des musées ;
- Tourisme durable ;
- Appui à la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Encourager la liberté d'expression et construire des sociétés du savoir



SECTEUR COMMUNICATION ET INFORMATION

- Renforcement des capacités des professionnelles des médias ;
- Création d'un environnement juridique favorable à l'exercice de la liberté de la presse ;
- Appui au renforcement des capacités aux institutions supérieures de formation en journalisme.




Construire la paix dans l'esprit des femmes et des hommes

Secteur Éducation





2.1. Le Programme CapED

Education
2030 

2.1. Le Programme CapED

2.1.1. Appui à l'amélioration de politiques et stratégies nationales relatives à l'éducation

Dans la perspective de parvenir à l'élaboration et/ou mise en œuvre des politiques nationales relatives aux enseignants et amélioration des programmes de formation des enseignants pour accroître le nombre d'enseignants qualifiés et motivés (ER4 MLA 1), le bureau de l'Unesco met en œuvre depuis 2012 le projet CapED qui porte sur l'appui à la décentralisation du système éducatif de la RDC.

(i) Après la validation de l'addendum de la Stratégie Sectorielle en 2018, le Secteur de l'Éducation a procédé en 2019 à l'élaboration d'un plan d'action triennal qui favorise une bonne maîtrise de la mise en œuvre des activités relatives à la Stratégie sectorielle. Le Plan d'action 2019-2021 de la SSEF qui est un outil de coordination des sous-secteurs, de planification et d'harmonisation des actions sera mis en œuvre par chacun des sous-secteurs, sous la conduite des respon-

sables des différents programmes de la SSEF.

(ii) Le CapED favorise également une approche inclusive et participative en vue de garantir l'implication de l'ensemble des acteurs dans la mise en œuvre de l'ODD4. L'appui à la Société civile à travers la Coalition Nationale pour l'Éducation Pour Tous (CONEPT) par un exercice d'élaboration d'un rapport alternatif pour le suivi de la mise en œuvre de l'ODD4 a été perçu comme une étape cruciale après celle de la vulgarisation et l'appropriation de l'ODD4 par l'ensemble des acteurs de l'éducation.



(iii) Au niveau provincial, le programme CapED a soutenu le lancement dans le Kongo central par le Secrétariat Permanent d'Appui à la Coordination de l'Éducation (SPACE), œuvrant en partenariat avec la DIGE et la DEP/EPST, de la décentralisation du processus d'alignement à l'ODD4. A cet effet, un atelier de renforcement des capacités

a été tenu à l'intention des cadres et agents des directions provinciales de sur l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des plans stratégiques provinciaux de l'éducation et de la formation alignés à l'ODD4. Des recommandations ont été formulées à l'issue de l'atelier et parmi celles-ci, le vœu de renouveler les exercices de cette nature et de les étendre aux autres provinces de la RDC.

(iv) Pour parachever l'appui au pilotage du système, **le Programme CapED a accompagné la finalisation d'un plan de suivi – évaluation de la Stratégie Sectorielle, qui complète l'addendum à la Stratégie et le Plan d'action déjà validés.** Pour les rendre opérationnels avec une appropriation par l'ensemble des acteurs, ces outils (Plan d'action et Plan de suivi – évaluation) ont fait l'objet de présentation à la Revue du Secteur, tenue en Novembre 2019, ce qui a été un grand moment

pour les autorités et les acteurs de réaffirmer le rôle clé de l'UNESCO dans l'alignement de la Stratégie sectorielle à l'ODD4 et la stabilisation des indicateurs et cibles, exercices entièrement bouclés avec l'appui technique et financier du Programme CapED.

(v) **Le Programme CapED a favorisé en 2019, une bonne collaboration avec le groupe des partenaires techniques et financiers actifs dans le secteur de l'Éducation.** L'une des principales leçons retenues est que le renforcement des capacités des provinces surtout en planification, permet d'apporter plus de changements notoires et plus d'impact visible, tout en démontrant que la planification et le suivi évaluation constituent encore des défis majeurs aussi bien au niveau central que provincial ■



2.1.2. Prise en compte du genre dans la mise en œuvre des ODD en RDC



Le Bureau a fourni un dispositif complet d'informations et de normes pour la prise en compte de l'égalité des sexes dans les politiques éducatives, dans la droite ligne du ER7 MLA 1, visant le renforcement des capacités nationales pour traiter la question de l'égalité des genres de manière holistique dans les systèmes éducatifs nationaux.

(i) Sous le couvert de son pro-

gramme CapED, le bureau de l'UNESCO a dispensé en 2019 une série des formations à l'intention des femmes du secteur de l'éducation en vue d'accroître leur responsabilisation dans les instances de prise de décisions. En marge de la célébration de la Journée Mondiale de la Femme consacrant le mois dédié à la Femme en RDC, l'UNESCO a organisé un atelier en faveur d'une cinquantaine de femmes, sur des thématiques di-

verses liées à la mise en œuvre des ODD : l'ODD4, les enjeux du secteur au regard de la Stratégie sectorielle, les outils de planification et les statistiques.

Ces assises ont permis aux participants d'établir un diagnostic sur la situation de la femme dans le secteur de l'éducation en RDC et de discuter de la nécessité de les doter d'un plan d'action opérationnel et d'un cadre d'échange permanent pour un plaidoyer en faveur d'une prise en compte réelle du Genre dans le développement de l'éducation en RDC.

(ii) Au mois de juillet 2019, un plan d'action de renforcement des capacités des femmes fixant les axes d'intervention sur la base des éléments du diagnostic approfondi réalisé en mars 2019 a été élaboré avec l'appui du programme CapED ■

2.1.3. Renforcement des capacités des journalistes sur les ODD

Dans le cadre des activités intersectorielles, le Programme CapED a appuyé financièrement l'atelier de renforcement des capacités des journalistes dans le traitement des ODD organisé par

le secteur de la communication et de l'information en décembre 2019 ■

2.1.4. Appui au développement et à la modernisation du SIGE



En s'inscrivant sur l'Axe d'action 1 (MLA1) qui vise à « Soutenir les États membres dans la mise en œuvre de l'ODD 4 », avec comme résultat attendu « l'Amélioration des

politiques et plans éducatifs nationaux afin de promouvoir l'accès à une éducation et protection de la petite enfance (EPPE) et un enseignement primaire et secondaire équi-

tables et de qualité grâce à une approche d'ensemble de l'apprentissage tout au long de la vie », le Bureau de l'UNESCO Kinshasa, à travers le Programme CapED, apporte à la RDC, un appui technique dans le développement du SIGE et sa modernisation avec l'utilisation des TIC.

(i) En 2019, cet appui a permis de réaliser une décentralisation effective du SIGE sur l'ensemble du territoire avec les 26 provinces. Ainsi dans le cadre de la sous-composante SIGE et Carte Scolaire avec l'utilisation des TIC, la RDC est parvenue à un



certain nombres de réalisations à savoir :

- La production des données statistiques centrales et provinciales, avec notamment la production de l'annuaire national et des annuaires provinciaux 2017-2018 ;
- La production et la mise en ligne des plans d'action opérationnels des sous-divisions et des provinces éducationnelles ;
- L'autonomisation de l'équipe technique nationale (centrale et provinciale) à travers le ren-

forcement des capacités des acteurs de l'éducation tant au niveau central que provincial.

Les données statistiques produites, jouent un très grand rôle dans le suivi de l'objectif pour le développement durable dédié à l'Éducation communément appelé ODD4 qui vise à « Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », ce qui traduit tout l'engagement du Gouvernement Congolais mais aussi celui

des acteurs et partenaires de l'Éducation pour que les ODD en général et l'ODD4 en particulier, connaissent en RDC, une réalité positive dans leur mise en œuvre.

C'est ainsi que le Bureau de l'UNESCO Kinshasa à travers son programme CapED, avec l'appui de l'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU), a accompagné la RDC dans l'élaboration de sa Stratégie Nationale de Développement des Statistiques de l'Éducation (SNDSE) 2020-

2024. Cette stratégie s'attelle à répondre aux besoins récurrents en informations notamment ceux liés à la gouvernance sectorielle, au suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation (SSEF) et au cadre national des indicateurs tels que définis dans l'Agenda mondial de l'ODD4 contextualisés selon les priorités de la République Démocratique de Congo.

Lors de la Revue du Secteur de l'Éducation tenue en Novembre 2019, les autorités et responsables de l'Éducation ont réaffirmé le rôle clé de l'UNESCO entre autres dans le développement du SIGE et sa modernisation avec l'utilisation des TIC.

Grâce aux TIC, le secteur de l'éducation de la RDC est doté d'importants outils pour l'amélioration

sensible des procédures de collecte, de traitement et de diffusion des données statistiques des écoles.

Cependant, la question de pérennisation des acquis obtenus demeure préoccupante. Le Gouvernement et ses partenaires devront sécuriser la collecte annuelle des données à partir du terrain, par un financement régulier ■





ACTUALISATION DES FICHES DE COLLECTE
DE DONNÉES STATISTIQUES

Min. CDR

du 21 Juin, au 02 Juil. 2019

2.2. Programme O3 et violences basées sur le genre



puie l'action du Gouvernement Congolais dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive et des violences de genre en milieu scolaire, dans la perspective de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable 3, 4, 5 et 16, relatifs à la santé, l'éducation de qualité, l'égalité entre les sexes et l'avènement des sociétés pacifiques et ouvertes.

En 2019, l'UNESCO a focalisé son intervention au programme « Éducation à la vie courante » en RDC sur la formation des enseignants dans le but de les rendre capables de stimuler la réflexion et l'action des apprenants et d'aider ces derniers à acquérir des compétences notionnelles sur la sexualité responsable mais

également de mieux s'acquitter plus tard de leurs obligations de futurs parents, de futurs responsables et de futurs acteurs du développement.

Vaincre l'ignorance par les jeunes des droits humains, des risques des rapports sexuels non protégés demeure un défi crucial pour les enseignants. C'est dans ce cadre, que l'UNESCO, en collaboration avec la Direction de l'éducation à la vie familiale, a appuyé la formation de 180 enseignants de Kinshasa à l'utilisation du programme de l'éducation à la vie courante en 2019.

Par ailleurs, l'UNESCO en partenariat avec le Pub Cell, a élaboré des outils de sensibilisation des

jeunes sous les formats d'une application mobile, d'une bande dessinée « Mwindi » et d'un chat bot. Cet « agent conversationnel », conçu comme un support de conversation avec des scénarios préétablis) facilite un dialogue en ligne entre le jeune internaute et l'agent conversationnel sur le VIH/Sida et les Violences sexuelles et basées sur le genre et est doté d'un call center en vue de la gestion des alertes et d'information des jeunes sur les thématiques citées ci-haut est en cours de finalisation.

Tous ces outils aideront les jeunes congolais à développer des aptitudes et des compétences nourries en matière d'éducation à la sexualité, no-

tamment par l'instauration d'une harmonie dans la relation avec soi-même (image de soi, identité personnelle) et dans ses rapports avec autrui. Les jeunes seront aussi capables d'assumer leurs responsabilités, d'opérer des choix positifs et de prendre des décisions comme citoyen et agent de développe-

ment. Enfin, ils pourront également identifier les problèmes de population, prévoir leurs conséquences et leur apporter des remédiations et prendre soin de leurs corps tout en promouvant une gestion responsable des ressources naturelles et environnementales ■



Le Programme O³ est financé par le Gouvernement Suédois, piloté par l'UNESCO dans trente et un pays d'Afrique subsaharienne dont la RDC.



PROGRAMME O³, EFFETS ATTENDUS

- ☉ Un **engagement politique fort** en faveur de l'accès des adolescents et des jeunes à une ECS et à des services de SSR dans toute l'Afrique subsaharienne ;
- ☉ Des **programmes d'éducation complète** à la prévention du VIH et à la sexualité qui fournissent des connaissances, des valeurs et des compétences essentielles pour des **comportements plus sûrs**, pour une **réduction des grossesses chez les adolescentes** et pour **l'égalité de genre** ;
- ☉ Des **écoles et des environnements communautaires plus sûrs, sains et inclusifs** pour tous ;
- ☉ Des **bases de données probantes** sur l'éducation complète à la prévention du VIH, à la sexualité et les environnements scolaires plus sûrs.

2.2.2. Contribution de l'UNESCO à la prévention des Violences sexuelles basées sur le genre et la consolidation de la paix à l'Est de la RDC



La RDC est l'un des pays de la région des Grands Lacs le plus instable sur le plan socio-politique surtout dans sa zone Est. Depuis plusieurs décennies, cette zone fait face à des conflits ethniques et à des guerres récurrentes. Cette instabilité socio-politique accentue la vulnérabilité des populations déjà pauvres, particulièrement les femmes et les enfants qui sont les principales victimes des violations

des droits humains généralement par les belligérants.

Cependant, l'enquête menée sur les motivations et les perceptions des violences sexuelles et basées sur le genre par l'UNESCO en 2011-2012 a révélé que les violences sexuelles et basées sur le genre dont les femmes sont majoritairement les victimes dans cette zone, ne sont pas l'apanage de la guerre seule. Il existe dans les us et coutumes

de la RDC en général et de l'Est de la RDC en particulier certaines pratiques, croyances, rites, etc. favorables aux VSBG. Celles-ci exposeraient non seulement les femmes et les filles mais aussi certains groupes exclus à des conflits intérieurs qui finissent généralement par se traduire par des conflits ouverts créant ainsi l'instabilité dans la zone.

Pour remédier à ce problème d'instabilité, la RDC a adhéré à la Stratégie internationale de soutien à la sécurité et la stabilisation (ISSSS). Celle-ci a été établie en soutien au Programme national de reconstruction et de stabilisation (STAREC), et sa coordination a été confiée à l'Unité d'appui à la stabilisation (UAS) de la MONUSCO. Le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la participation des femmes à la consolidation de la paix de 2010 a débouché

sur un Plan d'action en 7 points qui guide le système des Nations Unies et ses partenaires sur la voie d'un meilleur équilibre hommes-femmes. Le plan garantit l'entière participation des femmes et oblige les Nations Unies à allouer 15 pourcent des fonds d'après-conflit à des projets destinés principalement à répondre aux besoins spécifiques des femmes, à accroître leur autonomisation, ou à faire progresser l'égalité des sexes. Toutes les entités des Nations Unies qui travaillent sur la consolidation de la paix ont commencé à mettre ce plan en œuvre dès 2011, avec l'aide d'ONU Femmes et du Bureau d'appui à la consolidation de la paix.

C'est dans ce cadre que l'UNESCO, bénéficiaire du fonds de consolidation de la paix, a organisé quelques activités en faveur de la promotion des droits et de l'amélioration de statut de la femme dans la zone autour de Kitshanga. Organisées en 2019 dans le cadre du projet conjoint

« *Pamoja Kwa Amani na Maendeleo* » exécuté en consortium UN-Habitat, UNFPA et UNESCO depuis 2017, ces activités ont abouti aux résultats ci-après : 50 élèves, 50 enseignants et 30 prestataires de radios communautaires formés sur les VSBG, la communication pour le chan-



gement de comportement, le langage sensible au genre, la culture de la paix, l'intégration du genre dans les enseignements et les émissions radios, etc.

Environ 15.000 personnes touchées lors des sensibilisations

des masses à travers les radios communautaires de la place et 3860 personnes atteintes par les causeries éducatives ciblées à certaines institutions capables d'influencer les attitudes et les comportements des jeunes dans la zone du projet. Et la dimension genre a été intégrée dans

32 écoles secondaires dont les enseignants, les élèves et les chefs d'établissements ont été formés comme des vecteurs de changement de comportement en faveur de la prévention des VSBG en milieu scolaire.



A court et moyen termes, la stratégie de CCC utilisait par l'UNESCO visait à informer les communautés sur les thématiques liées au genre et à la culture de la paix en vue de leur prise de conscience sur la nécessité de modifier certaines normes socioculturelles favorisant les VSBG, l'avilissement du

milles, etc. ainsi que celles ayant dans leurs attributions la sécurité (l'Armée et la Police), les administrations traditionnelles et religieuses, en intégrant les chefs coutumiers et religieux, garants des valeurs et de la logique communautaire. A long terme, elle visait le changement de certaines normes sociales et celles basées

cessus, dans la zone prioritaire au tour de Kitshanga, les communautés connaissent et respectent de plus en plus les droits des femmes. Les leaders communautaires qui pensaient autrefois que la lutte contre les VSBG était l'apanage des organisations de la société civile, s'implique de plus en plus dans la prévention et dans l'orientation des victimes vers les structures de prise en charge pour leur accompagnement holistique (médical, socio-économique et psychologique).



statut de la femme et le manque de la culture de la paix.

Pour ce faire, elle s'est appuyée sur les institutions capables d'influencer les attitudes et les comportements des jeunes à l'instar des écoles, universités et fa-

sur le genre par les communautés en vue du respect des droits et de la participation de tous et toutes au maintien de la paix ainsi qu'au développement.

Bien que le changement de comportement soit un long pro-

La présence de l'UNESCO a facilité l'intégration du genre de manière transversale dans toutes les activités du projet. Dans cette zone, les femmes participent plus activement aux débats publics et aux décisions, en grande partie grâce aux exigences du projet qui requièrent une participation minimale de 30 % des femmes dans les groupes créés par l'UNFPA, autour des AGR collectif et groupements d'intérêts économiques. Du même coup,

cela a contribué également à mieux soutenir le rôle actif des femmes dans d'autres structures traditionnelles et administratives et à promouvoir leur leadership au sein de leur communauté.

Pour 2019, les activités réalisées ont consisté en la formation de 50 élèves, 50 enseignants et 30 prestataires de radios communautaires aux thématiques des VSBG, de la communication pour le changement de comportement, du langage sensible au genre, de la culture de la paix, de l'intégration du genre dans les enseignements et dans les émissions radios.

Environ 15.000 personnes ont été touchées lors des sensibilisations des masses à travers les radios communautaires de la place et 3860 personnes atteintes par les causeries éducatives ciblées à certaines institutions capables d'influencer les attitudes et les comportements des jeunes dans la zone du projet.

La dimension genre a été intégrée dans 32 écoles secondaires dont les enseignants, les élèves et les chefs d'établissements ont été formés comme des vecteurs de changement de comportement en faveur de la prévention des VSBG en milieu scolaire.

Par sa stratégie de CCC l'UNES-

CO a entretenu les communautés sur les thématiques liées au genre et à la culture de la paix en vue de booster leur prise de conscience sur la nécessité de bannir les préjugés et des pesanteurs socioculturelles favorisant les VSBG, l'avilissement du statut de la femme et le manque de la culture de la paix.

L'UNESCO s'est appuyée sur les institutions capables d'influencer les attitudes et les comportements des jeunes à l'instar des écoles, universités et familles, etc. ainsi que celles ayant dans



Formation des enseignants

CO a entretenu les communautés sur les thématiques liées au genre et à la culture de la paix en vue de booster leur prise de conscience sur la nécessité de bannir les préjugés et des pesanteurs socioculturelles favori-

leurs attributions la sécurité (l'Armée et la Police), les administrations traditionnelles et religieuses, en intégrant les chefs coutumiers et religieux, garants des valeurs et de la logique communautaire.

A long terme, l'UNESCO vise le changement de certaines normes sociales basées sur les égalités, à court et moyen termes, hommes et femmes par les communautés, le respect des droits et de la participation de tous et toutes au maintien de la paix et à l'effort de développe-

de Kitshanga, les communautés connaissent et respectent de plus en plus les droits des femmes. Les leaders communautaires qui pensaient autrefois que la lutte contre les VSBG était l'apanage des organisations de la société civile, se sont impliqués davantage dans la prévention des violences basées sur le

gique).

La présence de l'UNESCO a facilité l'intégration du genre de manière transversale dans toutes les activités du projet. Dans cette zone, les femmes participent plus activement aux débats publics et aux décisions, en grande partie grâce aux exigences du projet qui requièrent une participation minimale de 30 % des femmes dans les groupes créés par l'UNFPA, autour des AGR collectif et groupements d'intérêts économiques. Du même coup, cela a contribué également à mieux soutenir le rôle actif des femmes dans d'autres structures traditionnelles et administratives et à promouvoir leur leadership au sein de leur communauté ■



Remise du code de bonne conduite et du guide d'enseignants relatif aux VSBG en milieu scolaire aux préfets des écoles par l'UNESCO

ment communautaire.

Bien que le changement de comportement soit un long processus, dans la zone prioritaire

genre et dans l'orientation des victimes vers les structures de prise en charge pour leur accompagnement holistique (médical, socio-économique et psycholo-





Education
2030 

2.3. Le Projet CFIT

2.3. Le Projet CFIT

Le Projet CFIT vise à améliorer la qualité de l'éducation en RDC dans l'optique du nouvel agenda de l'éducation 2030 qui se fixe comme objectif « d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » (ODD4).



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



UNESCO-China
Funds-in-trust

UNESCO-
Fonds en dépôt
de Chine

2.3.1. Renforcement des capacités nationales pour la formation continue de 9000 inspecteurs et enseignants par utilisation des TIC

Le programme d'apprentissage à la formation continue pour l'utilisation des TIC a été mis en œuvre en 2 phases : une première phase de Novembre 2014 à Décembre 2016 et une seconde phase de janvier 2017 à Mars 2019.

Sur la base d'un schéma technologique utilisant les TIC, un dispositif de formation continue des enseignants, offrant l'avan-

tage de mutualisation des interventions de différents projets en faveur de la formation continue des enseignants a été optimisé :

- (i) Un dispositif efficace de formation continue des enseignants basé sur les TIC et intégrant les différents niveaux (central, provincial et local) est fonctionnel ;
- (ii) La communauté éducative et les différentes parties-prenantes dans la formation continue adhèrent au dispositif de formation

continue mis en place ;

- (iii) Les pratiques pédagogiques des enseignants sont améliorées grâce à l'appui rénové des encadreurs pédagogiques ;
- (iv) Les résultats de la mise en œuvre du projet sont renseignés.

Grâce à la plateforme en ligne <http://foad-epsp.org> créée et logée sur le site web du ministère de l'EPST et la plateforme locale en offline installée dans



tous les différents supports informatiques utilisés par le projet, les performances ci-dessous ont pu être réalisées depuis le début du projet, ont été consolidés de 2017 à 2019 :

- Des supports de formation (résumés des modules) ont été produits sur base des 5 modules CFIT.
- Le dispositif informatique national de Formation Continue des Enseignants a été administré aux 3 niveaux retenus pour la formation : le niveau

central (serveur central), le niveau provincial (Centre des ressources Éducatives – CRE) et le niveau local (Réseaux d'Écoles de Proximité – REP).

- La communauté éducative et les différentes parties-prenantes dans la formation continue ont adhéré au dispositif de formation continue mis en place grâce à la sensibilisation communautaire réalisée avec les outils et visuels produits. Cette sensibilisation a été organisée avec l'appui des direc-

tions techniques du ministère.

- Un suivi rapproché visant l'amélioration des pratiques pédagogiques des enseignants a été conduit par des encadreurs pédagogiques à travers des formations et séminaires organisés dans les CRE (pour les inspecteurs) et les REP (pour les enseignants).
- Au niveau de la coordination du projet, des équipes de mise en œuvre ont continué à fonctionner et ont accompagné le projet jusqu'à son évaluation finale qui a été très satisfaisante.
- Le projet CFIT a maintenu une bonne collaboration avec les autres projets de formation continue des enseignants en partenariat avec le ministère de l'EPST ■

Tableau des formés en CFIT

Formation de **20** Inspecteurs du SERNAFOR et Experts de la DIPROMAD

14 6

CELLULE PÉDAGOGIQUE

●Kinshasa

Formation suivie

- La création et gestion d'une plateforme de formation à distance (Moodle)
- La production des outils pédagogiques pour la FOAD
- Numérisation et mise en ligne des modules de formation
- Initiation et Familiarisation aux TIC et à la plateforme de formation continue des enseignants en RDC

Formation de **20** Techniciens-informaticiens

19 1

CELLULE TECHNIQUE

●Kinshasa

Formation suivie

- La création et gestion d'une plateforme de formation à distance (Moodle) ;
- Moodle avancée, Linux,
- Numérisation et mise en ligne des modules de formation
- Scénarisation (production des vidéos) des modules de formation – didacticiels
- Installation de serveur et maintenance des équipement informatique

Formation de **6** Gestionnaires des Centre des ressources Éducatives (CRE)

6 0

INFORMATIENS ET CHEFS DES CRE

●Kinshasa
●Tshopo
●Kwilu

Formation suivie

- Initiation et Familiarisation aux TIC et à la plateforme de formation continue des enseignants en RDC
- Maintenance des équipements
- Animation d'une formation FOAD



Formation de **480** Inspecteurs



INSPECTEURS



• Kinshasa
• Tshopo
• Kwilu

Formation suivie

- Initiation et Familiarisation aux TIC et à la plateforme de formation continue des enseignants en RDC ;
- Forum d'échange pédagogique ;
- Gestion d'une école par le Chef d'établissement ;
- Module des mathématiques ;
- Module des sciences ;



Formation de **8480** Enseignants
primaire et secondaire



ENSEIGNANTS



• Kinshasa
• Tshopo
• Kwilu

Formation suivie

- Initiation et Familiarisation aux TIC et à la plateforme de formation continue des enseignants en RDC ;
- Forum d'échange pédagogique ;
- Gestion d'une école par le Chef d'établissement ;
- Module des mathématiques ;
- Module des sciences.

N.B. Les enseignants s'auto forment sur les 7 autres modules se trouvant dans la plateforme.

Pour le Ministère de l'EPST, la consolidation des acquis de la 1ère et 2ème phase passe par le financement d'une troisième phase du CFIT pour la RDC. Dans cette perspective, l'implication de l'UNESCO pour la mobilisation de ressources supplémentaires pour la FCE serait indispensable compte tenu des immenses besoins identifiés et de la nécessité d'encourager le ministère à mobiliser une équipe dynamique et dévouée au sein du SERNAFOR pour assurer la pérennisation du projet.



2.3.2. Formés pour bien former : Plaidoyer pour une rationalisation de la formation de futurs instituteurs aux Humanités Pédagogiques



du métier d'enseigner, grâce à une approche inclusive.

Cette cible globale a été segmentée en 4 catégories que sont:

- 1) les élèves de 3ème année des Humanités Pédagogiques,
- 2) les élèves finalistes de la 6ème année Humanités Pédagogiques,
- 3) les enseignants du primaire incluant les directeurs des écoles, les inspecteurs itinérants et conseillers d'enseignement et
- 4) les enseignants du secondaire (toutes disciplines confondues avec préséance des psychopédagogues), incluant les préfets des études, les conseillers d'orientation, les inspecteurs et conseillers d'enseignement.

• Préparation des outils et sites retenus

L'enquête a touché 40 écoles dont 20 écoles primaires et 20

Conjointement avec IICBA et BACSE International, le bureau de l'UNESCO-Kinshasa a mené une étude sur la rationalisation des humanités pédagogiques en RDC, du mois d'avril au mois de juin 2019. Le constat de la baisse progressive de la qualité de l'éducation appelle des solutions idoines dans le cursus de ceux qui sont formés pour former, au sein de la filière normale qui contient les humanités pédagogiques.

L'objectif général de cette étude a été de collecter les informations et les perceptions de différents acteurs impliqués tant dans la formation de futurs enseignants du primaire que dans l'exercice

Formation Continue des Enseignants



établissements secondaires organisant au moins la filière normale. Dans le souci d'une vue synoptique des perceptions sur l'étendue du pays et tenant compte du temps imparti et de l'accessibilité, six sites ont été retenus : Kinshasa, Kikwit, Kisangani, Lubumbashi, Mbandaka et Mbanza-Ngungu.

Pour la collecte proprement dite, 3 outils ont été élaborés et adaptés : Questionnaire de focus group, entretien semi-directif et questionnaire de perception à échelle Likert.

• Conclusions de l'enquête

Il se dégage les conclusions suivantes à la suite des échanges et réponses :

- Faible préparation au métier d'enseignant dans les humanités pédagogiques : le programme actuel prévoit 3 semaines seulement de mise en classe pour l'entièreté du cursus.
- Failles dans l'orientation des élèves : généralement les moins doués en maths et/ou en lettres sont orientés en pédagogie, ce qui lui confère une mauvaise réputation d'option pour élèves faibles.
- Conditions de travail peu attractives : carrière plane et rémunération faible.

Les statistiques de l'EPST pour les dix dernières années renseignent que la filière normale occupe la 1ère place avec 37%

de l'offre d'enseignement secondaire dans le pays. Chaque année, quelque 150.000 finalistes des Humanités Pédagogiques se présentent aux examens d'État avec un taux moyen de réussite autour de 60%. Malheureusement, ce potentiel en instituteurs qualifiés ne se vérifie pas dans le métier, l'un des rares à maintenir en activité des agents de plus de 75 ans.

Le défi majeur consisterait à prendre en compte le continuum de 8 ans pour l'éducation de base et à intégrer ces incidences dans le profil des compétences et de sortie du futur enseignant.

En guise de recommandation, il s'avère indispensable de d'or-

ganiser, à moyen et long-terme, des instituts de formation des maîtres pouvant dispenser une formation postsecondaire dans le but de former des instituteurs qualifiés et autres métiers liés à l'EB. Les IFM pourraient rester sous la tutelle de l'EPST, tout en remettant des diplômes entérinés et homologués par l'ESU. Le cas de l'Institut National des Travailleurs Sociaux, sous tutelle du

MINAS, en est une illustration.

Il serait également souhaitable

- (i) de réformer, à court terme, le programme actuel des HP et cibler quelques écoles pilotes. Celles-ci continueraient à former les futurs enseignants potentiels en attendant l'érection effective des IFM,
- (ii) de contribuer à la définition

d'un plan de carrière pour les instituteurs,

- (iii) de mener un plaidoyer en faveur de l'amélioration progressive du traitement salarial de l'instituteur et
- (iv) d'accompagner la mise à jour (ou la conception) d'un plan national de gouvernance éducative ■

LA FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS DANS L'ODD4



ODD 4: Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



CIBLE 4.c: D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement



2.4. Les Programmes conjoints avec les agences de l'ONU dans le secteur d'éducation

2.4. Les Programmes conjoints avec les agences des Nations Unies dans le secteur d'éducation

2.4.1. Appui de l'UNESCO à la réforme du sous-secteur de la Formation professionnelle

Répondant à une requête lui adressée conjointement avec l'OIT par le Ministère de la Formation Professionnelle, des Métiers et de l'Artisanat (MFPMA), le Bureau de l'UNESCO a apporté son appui concernant l'élaboration d'une stratégie sous-sectorielle de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) et les deux points spécifiques à savoir (1) le recueil des données statistiques des écoles techniques et des centres de formation professionnelle et (2) l'identification des centres des métiers et écoles d'artisanat, la création de chambres des métiers et de l'artisanat, l'introduction de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE).

► L'UNESCO a mis à la disposition du MFPMA un Consultant International Jean-Marc

Castejon, concernant l'élaboration d'un cadre national de certification, a été recruté (mission prévue pour la seconde moitié de 2019).

Le Gouvernement de la RDC par le biais du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Prévoyance Sociale (MTEPS), et par l'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP rattaché au MTEPS, a adressé des requêtes au BIT. La première ayant trait à un appui à la révision de la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle, et la seconde pour un appui à la mise en œuvre de son plan d'action, y compris la mise en œuvre des outils TREE et STED de l'OIT, le développement d'un répertoire des métiers, l'élaboration des référentiels de compétences et

de certification des nouveaux programmes. Principal centre de formation professionnelle du pays, l'INPP demandait aussi un appui pour l'élaboration et la validation d'une politique sous-sectorielle.

Ces requêtes s'alignent à l'ODD 8, Promouvoir une éducation de qualité pour tous tout au long de la vie ODD4 et Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous qui vise à promouvoir une adéquation formation emploi, pour répondre aux défis de l'employabilité des jeunes.

► C'est dans ce contexte que le Bureau de l'Unesco à Kinshasa et le Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique Centrale,



ont établi, à l'instar des accords conclus par leurs sièges respectifs, un partenariat stratégique, pour mutualiser leurs ressources et adresser ces requêtes émanant simultanément des deux Ministères.

Grace à ces appuis, la RDC sera dotée d'une stratégie nationale de développement des compétences et d'un Plan d'action – chiffré permettant d'encadrer les aspects Education – formation professionnelle et emploi.

En réponse à plusieurs requêtes des autorités congolaises, une mission conjointe UNESCO-OIT effectuée par François Leclercq (UNESCO, Siège) et Paul Comyn (BIT, Siège), avec les deux collègues des bureaux

de Kinshasa, Fatoumata Marega pour l'UNESCO et Nteba Soumano pour l'OIT a permis aux deux agences onusiennes de définir les contours d'un appui technique conjoint (i) à l'élaboration d'une stratégie nationale et/ou d'un plan d'action pour le sous-secteur de l'EFTP, et plus généralement le développement des compétences, avec une attention particulière au renforcement de la gouvernance du sous-secteur et (ii) aux autres requêtes du MFPMA, du MTEPS et de l'INPP.

La mission a échangé avec les principaux acteurs de l'EFTP en l'occurrence le Ministre et les directeurs de l'administration centrale du MFPMA, et l'Administrateur Directeur Général de

l'INPP, afin de comprendre leurs attentes envers l'UNESCO et l'OIT.

La mission a eu également des séances de travail avec d'autres acteurs du secteur de l'éducation, notamment :

- ▶ Le MTEPS et d'autres ministères : Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle (MEPSP), Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation (MAS-PFA), Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (MJSL), Ministère du Tourisme, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère du Plan ;
- ▶ Les organisations d'employeurs et de travailleurs, dont la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) et l'Union Nationale des Travailleurs du Congo (UNTC) ;
- ▶ Les centres de formation : l'INPP, dont la mission a pu visiter les ateliers à Kinshasa,

et trois centres d'EFTP dépendant du MFPMA, également à Kinshasa ;

- Les principaux partenaires techniques et financiers (PTF) : l'Agence Française de Développement (AFD), la coopération belge (Enabel) et les autres membres du Groupe Local des Partenaires de l'Éducation (GLPE), notamment l'UNICEF, le PAM et USAID.

Une deuxième mission a été tenue pour assurer le suivi et l'approfondissement de la mission de cadrage et l'appuis substantif à l'organisation par le Ministère de la Formation professionnelle art et métiers, du 5 au 7 décembre 2019 à Kinshasa d'un premier Forum National de la Formation Professionnelle (FONAFOP), qui devait aboutir à la signature d'un Pacte National de la Formation Professionnelle

(PANAFOP) par les principales parties prenantes du secteur, dont de nombreux ministères, des associations d'employeurs et des syndicats de travailleurs, et auquel l'UNESCO était invitée à participer ■



2.4.2. Appui à l'élaboration de la Stratégie nationale de la Formation professionnelle et développement des compétences



L'UNESCO en partenariat avec le BIT, a recruté deux experts, un expert national et un expert international, pour appuyer le processus de la mise en place d'une équipe technique nationale chargée de l'élaboration de

la Stratégie nationale de la Formation professionnelle et développement des compétences.

Une note de cadrage pointue, spécifiant la méthodologie, les phasages, le pilotage de ce

processus a été rédigé en 2019 et détermine le cadre d'un travail collégial, qui impliquera les équipes nationales et bénéficiera des contributions des Experts au siège du BIT et de l'UNESCO et du conseiller régional de l'Afrique de l'Ouest et Centrale, Paule Comyn, François Leclercq et Olivier Pieume.

Ce travail assurera une harmonisation des approches et approfondira les aspects domaines respectifs les axes de la stratégie, de manière à bien intégrer les aspects relatifs aux normes d'éducation, encadrement, formation et ceux relatifs aux normes de travail et employabilité■



2.4.3. Contribution de l'UNESCO au Forum National de la Formation professionnelle - FONAFOP



Vue du podium dressé pour la cérémonie d'ouverture du Forum,

Tenu du 5 au 7 décembre 2019, le FONAFOP regroupait deux grandes activités qui se sont déroulées en deux temps : Le Forum – avec les commissions thématiques - et la Foire des métiers pendant 3 jours et qui a drainé plus d'un millier de participants (exposants, visiteurs, partenaires, etc.).

Le FONAFOP s'est tenu autour de sept exposés thématiques, suivis chacun de questions et de travaux en commissions. Les résultats des travaux des commissions ont été présentés à la plénière, pour va-

lvalidation, avant d'être versés dans le Pacte national de la formation professionnelle, PANAFOP. Les sept thématiques retenues étaient :

1) Politiques publiques et forma-

tion professionnelle, arts et métiers en RDC ;

- 2) La formation professionnelle, arts et métiers en RDC : état des lieux, problèmes et défis majeurs ;
- 3) Marché du travail et offre des formations professionnelles de qualité en RDC ;
- 4) Modèles des formations professionnelles et de gestion des structures de formation ;
- 5) Formation professionnelle face



Vue de l'assemblée, avec en exergue le Ministre d'Etat, chargé de la coopération internationale, représentant le Chef de l'Etat

- aux enjeux et exigences de l'économie de la connaissance ;
- 6) Mobilisation des partenariats et des ressources pour le financement de la formation professionnelle, arts et métiers au profit des groupes vulnérables ;
- 7) Expériences pratiques de création d'emplois, d'autonomisation des groupes vulnérables et de lutte contre les inégalités, la pauvreté et la marginalisation par la formation professionnelle.

Les expertises de l'UNESCO et du BIT, ont permis d'accompagner la préparation des contenus du Forum; Sur le processus, l'appui de l'UNESCO

a permis d'assurer une approche inclusive et représentative des mécanismes de la formation, de l'emploi et de l'éducation et sur les contenus, à apporter des questions clés pour chacune des 7 thématiques retenues, avec un encadrement et un éclairage sur les normes, standards et points d'attention. Ce soutien était bénéfique pour la rédaction du projet de Pacte national.

Le projet a été validé en plénière

puis présenté aux partenaires, à la clôture du Forum, avant sa signature par les parties prenantes

aux secteurs de la formation, de l'emploi et par les employeurs, les patrons, les chambres de commerce, les représentants des jeunes et des syndicats de travailleurs.

Il convient de souligner que le Pacte a réaffirmé la nécessité d'élaboration d'une stratégie nationale de la Formation Professionnelle qui adresse les questions plus larges de développement des compétences.

L'UNESCO et le BIT s'attèlent à conduire ce travail, suivant une approche de renforcement des capacités et de transfert de compétences aux équipes nationales■

“ Il convient de souligner que le Pacte a réaffirmé la nécessité d'élaboration d'une stratégie nationale de la Formation Professionnelle qui adresse les questions plus larges de développement des compétences. ”

2.5. Contribution à la lutte contre Ebola : formation des enseignants



Les enseignants participants à la formation

Une nouvelle épidémie de la maladie à virus Ebola a été constatée en RDC le 1er août 2018 dans le Nord-Est, plus spécifiquement dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Il s'agit là de la plus grande épidémie jamais signalée dans le pays, la première dans une zone de conflit actif.

Le 17 juillet 2019 le comité d'ur-

gence de l'OMS a déclaré que cette épidémie de maladie à virus Ebola (MVE) constituait une Urgence de Santé Publique de Portée Internationale (USP-PI), au sens du Règlement Sanitaire international.

C'est dans ce contexte que l'UNESCO sur un financement de la Coordination des Nations Unies, a accompagné la mise en œuvre de novembre 2019 à jan-

vier 2020, d'un projet de prévention de la Maladie à Virus Ebola (MVE) dans les écoles des zones affectées par l'épidémie d'Ebola à Butembo, dans la province du Nord-Kivu (O-EERC).

Ainsi, ce projet a contribué à la prévention contre la propagation de la MVE à travers la communication pour le changement de comportement, notamment par l'éducation préventive, contri-



Clôture de la formation des journalistes

tenus :

- **Vingt-cinq Inspecteurs** de la province éducationnelle du Nord-Kivu ont été formés à l'utilisation de la boîte à images ainsi que sur les nouveaux modules développés par le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (EPST) pour la lutte et la prévention de la MVE en milieu scolaire et universitaire ;

buant ainsi à l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable 3 - ODD 3 qui vise à « Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges », dans sa cible 3.3 « D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles » ; de l'Objectif de Développement Durable 4 - ODD4 « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et

promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » ainsi qu'à l'objectif 3, domaine prioritaire 6 (Santé et nutrition) de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

L'intervention de l'UNESCO a couvert trois volets : le renforcement des capacités des professionnels des médias, la formation des enseignants et l'acquisition des kits d'hygiène pour les universités et écoles de la province.

Dans le domaine de l'Education les résultats ci-après ont été ob-

- **Cent quatre-vingt-cinq Directeurs d'écoles et Préfets des écoles** des zones de santé de Kayna, Biena et Mangurudjipa ont été formés sur l'utilisation de la boîte à images ainsi que les nouveaux modules développés par le Ministère de l'EPST pour la lutte et la prévention de la MVE en milieu scolaire et universitaire ;

- **Cent quatre-vingt-cinq écoles** dans le territoire de Butembo, plus précisément dans les zones de santé de Kayna, Biena et Mangurudjipa ont été dotées de

mille cinq cent soixante-dix-neuf Kits d'hygiène (laves mains et thermo flash) pour la prévention de la MVE dans ces écoles ;

- **Quinze Universités** dans le

territoire de Béni ont été dotées de cent et cinq Kits d'hygiène (laves mains et thermo flash) pour la prévention de la MVE dans ces Universités. Les différents bénéficiaires ont égale-

ment été briefés sur l'utilisation de ce matériel ■



Après démonstration de montage du dispositif de lavage des mains et vérification de bon fonctionnement de chaque Thermo-flash, Le Maire Adjoint remet un Kit complet aux représentants de chacune des 15 institutions bénéficiaires.

2.6. Appui à l'éducation aux droits de l'homme



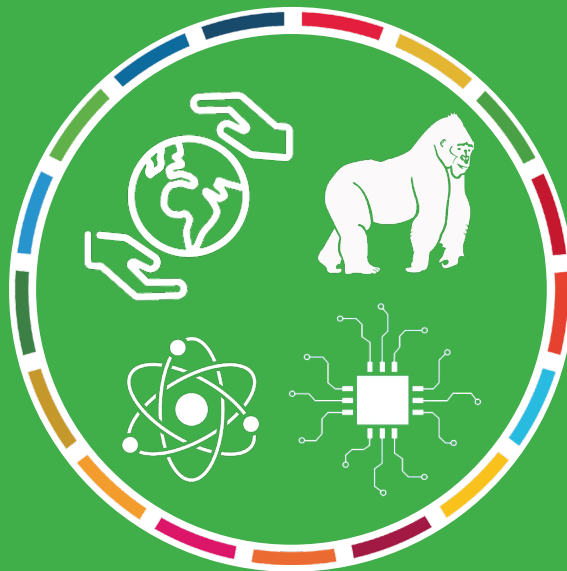
A l'occasion de la célébration du 70ème la Déclaration Universelle des Droits de l'homme, le Bureau de l'UNESCO à Kinshasa a organisé à la demande du BCNUDH une matinée éducative et informative sur les droits humains, avec le concours de ses secteurs de l'Education et de la Communication et information.

Présidée par le Docteur Jean-Pierre Ilboudo au lendemain de son arrivée en RDC pour sa prise de fonction comme nouveau Représentant de l'UNESCO en RDC, cette cérémonie s'est articulée autour d'un stand multimédia présentant des documents de ses différents secteurs en lien avec la promotion des droits humains aménagé pour la circonstance et d'une table ronde sur la vision et la politique de l'Organisation en matière des droits de l'homme en général et sur les droits de l'enfant en particulier animée par un panel d'experts de l'UNESCO.

Durant les différentes interventions, la question de la vulnérabilité et de la nécessité de protection des droits humains et les droits de l'enfant partant de la vision de l'UNESCO a été relevée. Les stratégies, les politiques et les actions de l'Organisation visant une protection particulière et un accès à l'éducation, à l'information, aux services sociaux de base pour tous ont été portées à la connaissance des élèves et des visiteurs. C'est tout l'intérêt de cette journée qui a été l'occasion pour les différents participants de faire un plaidoyer en faveur du respect des droits des filles.

La rencontre a été appréciée par les participants constitués de plus de 200 élèves du réseau des écoles associées de l'UNESCO de Kinshasa et de visiteurs avisés. Nombreux d'entre eux ont demandé à l'UNESCO d'organiser de manière régulière ce genre d'évènement et ont souhaité qu'elles soient maintenues et étendues dans d'autres parties du pays, ce dans le cadre des actions conjointes de l'équipe pays des Nations Unies de la RDC ; ils ont convié l'UNESCO à élaborer un programme d'éducation aux droits de l'homme – dans les écoles secondaires de la RDC ■

Secteur Sciences Naturelles et Exactes



A person wearing a wide-brimmed hat and a large, olive-green backpack is walking away from the camera through a dense forest. The forest is filled with large, vibrant green ferns that create a thick canopy. The person is also wearing a white helmet. The scene is brightly lit, suggesting a sunny day.

Secteur Sciences Naturelles et Exactes

Les activités du secteur des sciences Naturelles et Exactes pour l'année 2019 sont alignées sur ses deux axes prioritaires d'action : (MLA 1), Mobiliser la STI et les connaissances au service du développement durable et (MLA 2) Faire avancer la science pour une gestion durable des ressources naturelles, la réduction des risques de catastrophe et l'action face au changement climatique par l'intermédiaire du PHI, du MAB et du PIGG.

3.1. La formation diplômante de l'ERAIFT



Séance de formation

Dans la droite ligne de l'axe programmatique 2 de l'UNESCO en matière des Sciences naturelles et exactes, à savoir « **Faire avancer la science pour une gestion durable des ressources naturelles, la réduction des risques de catastrophe et l'action face au changement climatique par l'intermédiaire du PHI, du MAB et du PIGG** », la

nécessité d'un renforcement de l'interface science-politiques-société a été confirmée pour ce qui est de faire en sorte que la formation et la recherche scientifique à l'Ecole Régionale post-universitaire d'Aménagement et de gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux, en sigle ERAIFT, relèvent les défis majeurs du développement durable.

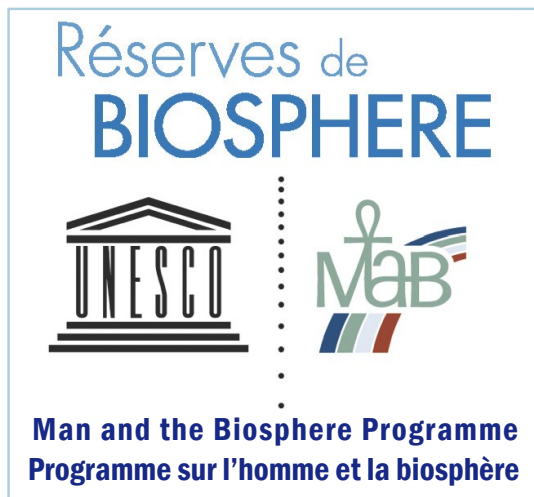
Grâce à l'accompagnement de l'UNESCO dans l'exécution du projet d'appui à l'ERAIFT (ou le Projet FLEGT), financé par le Royaume de Belgique en coopération déléguées à l'Union Européenne, cette école a assuré la Diplomation de 34 étudiants sur un effectif de 42 inscrits provenant de 12 pays différents dans les domaines de la gestion des

aires protégées et de technique d'aménagement forestier (1ère promotion de Master : 2017-2019). Au cours de cette même année, elle a sélectionné 43 apprenants provenant de 11 pays

dans les 3 métiers susmentionnés, constituant la 2ème cohorte qui est en cours de formation (Février 2020 - Janvier 2022). Cet appui de l'UNESCO a permis enfin à l'ERAIFT de pouvoir

améliorer son programme Agro Bio Tech à l'issue d'une réunion internationale tenue en Belgique (Gembloux)■

¹ L'École Régionale post-universitaire d'Aménagement et de gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux, en sigle ERAIFT, est née le 10/04/1999, autour du programme MAB de l'UNESCO, qui vise un développement humain durable en harmonie avec l'environnement et a fonctionné d'abord comme un « Projet de l'UNESCO », pour finalement devenir une « Institution d'enseignement Universitaire » avec ses propres organes de gestion à gouvernance régionale., jouissant depuis 2016 du statut de Centre de Catégorie II de l'UNESCO



<p>15 VIE TERRESTRE</p>	<p>Agenda 2030</p>	<p>15 PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE TERRESTRES</p>
<p>Objectif 15: Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</p>		

3.2. Gestion des ressources naturelles en vue de la réalisation des ODD et cibles relatifs à la biodiversité et la résilience face au changement climatique

3.2.1. Accompagnement au processus APV-FLEGT de la RDC



Dans le souci de gérer durablement ses immenses ressources forestières pour une plus-value socio-économique et l'atténuation des effets du changement climatique, le gouvernement congolais s'est engagé depuis 2010 dans le processus APV pour la légalité et la traçabilité de ses ressources forestières. Ce processus bénéficie de l'appui de plusieurs partenaires au nombre desquels l'UNESCO, dont l'accompagnement remonte en 2017 dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à l'ERAIFT en ses Avenants 4,5, 6,7 et 8 relatifs au programme APV FLEGT.



Pour l'exercice 2019, l'UNESCO a apporté un appui considérable à la Commission Technique des Négociations (CTN) APV FLEGT du Ministère de l'Environnement pour l'élaboration des outils relatifs à la légalité de bois et sa traçabilité. Il s'agit principalement (i) des Grilles de Légalité (GL) de l'exploitation forestière industrielle et artisanale, (ii) des



par les exploitants.

Ces outils contribueront efficacement à lutter contre l'exploitation illégale de bois, et par ricochet, favoriseront une bonne gouvernance forestière. Ils pourront aussi alimenter le document de politique forestière nationale en cours d'élaboration. Ces résultats corroborent dans l'atteinte de plusieurs ODD dont les 3, 4, 13, 15, 16 relatifs à la bonne santé et bien-être ; une éducation de qualité, la lutte contre le changement climatique, la protection des ressources en eau et de la biodiversité terrestre et sont en phase avec un des résultats programmatiques du secteur des Sciences naturelles et Exactes de l'UNESCO, « Les États membres renforcent la gestion des ressources naturelles en vue de la réalisation des ODD et cibles relatifs à la biodiversité et la résilience face au changement climatique » ■

Procédures de Vérification de la Légalité (PVL) au niveau de ces deux types d'exploitation et de (iii) des projets d'Arrêtés Ministériels portant mesures d'application de ces outils sur le terrain



Le Représentant plantant un arbre à l'ERAIFT, geste symbolique pour lutter contre le changement climatique

3.2.2. Accompagnement du Programme 1 Milliard d'Arbres pour le Climat d'ici 2023



Une vue du podium dressé pour la circonstance

Dans le cadre de l'Accord de Paris sur le Changement Climatique, le gouvernement congolais, par son Président de la République, a lancé un programme intitulé « Un Milliard d'Arbres pour le Climat d'ici 2023 » visant la mobilisation de plusieurs parties pre-

nantes dans un processus de reboisement et reforestation communautaire afin de lutter contre le changement climatique.

Présente au lancement officiel de cette initiative le 05/06/2019 au Théâtre de Verdure à Kinsha-

sa en marge de la célébration de la journée internationale de l'Environnement, où le Représentant a livré le message de la Directrice générale de l'UNESCO relatif à cette journée, l'UNESCO s'est vu confier par le gouvernement congolais le rôle de « lead » dans la sensibilisation et

la mobilisation d'autres Agences des Nations Unies autour de cette initiative présidentielle (cfr. Correspondance du 30/09/2019 adressée à l'UNESCO).

Pour l'année 2019, l'UNESCO,

dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de l'Arbre, a convié ses écoles associées à soutenir l'initiative du Président de la République Démocratique du Congo en intégrant dans leurs milieux un programme d'éduca-

tion environnementale consistant en sa première phase à l'implantation des jardins scolaires. Il va de soi que ces efforts devraient encore se poursuivre ! ■



Allocution du Représentant de l'UNESCO



Vue de quelques élèves des écoles primaires de Kinshasa invités pour participer à cette cérémonie



Une photo pour la postérité, le Représentant de l'UNESCO et quelques élèves.



Le Représentant du Chef de l'Etat lance le coup d'envoi du Projet UN MILLIARD D'ARBRES



3.2.3. Des actions en faveur de la jeunesse acquise à la cause environnementale

Le Bureau de l'UNESCO à Kinshasa a accompagné plusieurs initiatives de la jeunesse universitaire pour les questions environnementales. Nous citerons quelques actions suivantes :



- **Le Cercle de Réflexion des Amis des Relations Internationales (CRARI), regroupent les anciens étudiants en Relations internationales (RI) à l'UNIKIN.**

Ce Club a associé l'UNESCO lors de la célébration de la journée internationale de la Science (le samedi 09/11/2019), avec comme sous-thème « Sciences Ouvertes, ne laisser personne pour compte ». Profitant de cette occasion, le Représentant de l'UNESCO a présenté à l'attention d'une

foule nombreuse à l'amphithéâtre de l'UNIKIN, le message de sa Directrice Générale à l'occasion de la journée internationale de la science (le 10/11/2019). Au travers sa communication, elle interpelle les sciences sociales et humaines pour une « recherche scientifique inclusive » ou « ouverte » qui doit conduire au développement ■



- **Le Club des étudiants en « Géoscience » a organisé le 5ème Forum de l'édition « Géoscience » à l'UNIKIN, du 24 au 25/07/2019.** Le Bureau de l'UNESCO à Kinshasa a fait une communication sur la problématique des « Sites de Patrimoine Mondial et son impact sur le développement socioéconomique des populations riveraines du parc



• Dans le même ordre d'idée, la Faculté des Sciences Agronomiques a organisé des journées de réflexions sur la problématique des Sites du Patrimoine Mondial en péril (SPM), en collaboration directe avec le Bureau de Kinshasa. L'objectif de ce forum était de réfléchir comment sortir certains SPM dans le contexte « en péril » compte tenu de certaines avancées considérables accomplies dans ces sites ■



• Enfin, un autre groupe d'étudiants de l'UPN réuni au sein d'une plateforme a organisé le 31/10/2020, à l'occasion de la journée mondiale de la lutte contre la pauvreté une rencontre scientifique, en demandant à l'UNESCO d'animer quelques modules sur la pauvreté, et l'impact de la biodiversité et de l'exploitation forestière dans la lutte contre la pauvreté.

Les activités du Programme Régulier sont quant à elles, déclinées dans la Science, Technologie et Innovation (STI) associant l'Ingénierie et les Mathématiques (STEM), Sciences hydrologiques, et Sciences Écologiques et de la Terre. Ces trois domaines prioritaires ■

La science au service de la paix et du développement durable en RDC





**3.3. Science, Technologie et Innovation (STI)
Ingénierie et Mathématiques (STEM)**

RAPPORT
DE L'UNESCO
SUR LA SCIENCE

Vers 2030

3.3. Science, Technologie et Innovation (STI) Ingénierie et Mathématiques (STEM)

3.3.1. Promotion de l'accès et la participation pleine et équitable des femmes et des filles à la science



Dans le but de promouvoir l'accès et la participation pleine et équitable des femmes et des filles à la science, l'Assemblée générale des Nations Unies, a déclaré en 2015 le 11 février de chaque année, Journée internationale des femmes et des filles de science.

Sous le patronage du Ministère de Genre, Enfant et Famille et

la collaboration avec la Faculté des Sciences de l'Université de Kinshasa, le Bureau de l'UNESCO a célébré l'Édition 2019 de cette journée internationale sous le thème : « Femme de sciences et émergence de la RDC » en vue de susciter la culture scientifique et technologique au sein des femmes et des filles congolaises.

Les différentes communications aussi bien des officiels que des

experts «panelistes» ont rencontré les attentes de l'UNESCO en termes de valorisation du travail de la femme dans les sciences (Expositions des résultats de jeunes filles chercheuses) et en termes d'élimination de toutes les formes de stéréotypes discriminatoires empêchant les femmes et filles à accéder à l'égalité de chance dans tous les domaines de la science. Les femmes et



filles ont été incitées à plus d'esprit de créativité et d'innovation. Les opportunités d'accès aux bourses de recherche scientifique pour les femmes de science en RDC ont été présentées et le premier congrès de femmes de science en RDC a été annoncé.

3.3.2. Semaine de la science



Dans le cadre de la promotion des Sciences et des Technologies, l'UNESCO appuie techniquement et participe activement aux différentes activités

de la Semaine de la Science et des Technologies organisée par l'ASBL Investing In People (IIP) et c'est depuis sa 1ère édition en 2014, de par son

mandat dans le domaine des Sciences.

La 6ème édition de cet événement à laquelle a participé le Bu-



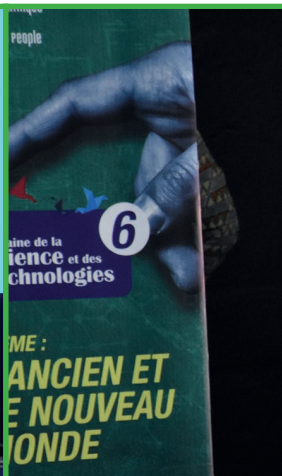
reau de l'UNESCO, a eu lieu à Kinshasa du 20 au 25 avril 2019, en partenariat avec les Ministères de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (EPST), et de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique, avec l'appui des différents partenaires dont l'UNESCO.

Cette 6ème édition, placée sous le thème général « l'ancien et le

nouveau monde », a été l'occasion pour l'UNESCO d'informer sur les technologies de la 4ème Révolution Industrielle comme l'Intelligence Artificielle (IA), le développement de l'IA dans les pays africains et particulièrement en RDC, a un impact direct sur les domaines de compétence de l'UNESCO : L'UNESCO et l'Intelligence Artificielle (IA), Efficacité de l'IA, Rôle primordial de

l'Education ainsi que la Question d'éthique.

L'UNESCO a indiqué son rôle d'institution du SNU en charge des Sciences dans l'accompagnement des initiatives des gouvernements sur des actions en lien avec son mandat en alignement avec les aspirations de l'agenda 2063 de l'Union Africaine ■





Le Président de la République visitant la Pompe bleu lors du lancement du Programme Présidentiel accéléré de lutte contre la pauvreté

3.3.3. Renforcement des actions de l'état congolais face aux défis locaux et nationaux en matière de sécurité de l'eau



Séance de travail sur le fonctionnement de la Pompe bleue

Dans ce contexte, le principal mobile du modèle de centre de motricité industrielle remonte de trois travaux scientifiques développés par trois chercheurs : celui sur l'Économie symbiotique de l'Ingénieur par Isabelle Delannoy, celui sur et du sur les Villes intelligentes et l'intelligence artificielle Professeur Claude Rochet.

Le modèle de centre de motricité,

reconnu au Professeur Musema, a abouti au développement d'une innovation frugale, la Pompe mécanique et hydraulique dénommée « Pompe bleue ». Ce dispositif qui révolutionne sans nul doute l'accès à l'eau potable, présente une des meilleures solutions aux problèmes d'approvisionnement en eau dans les zones rurales et périurbaines, car elle peut fonctionner sans recourir à l'électricité, ni à d'autres sources d'énergie traditionnelles

ou à un quelconque moteur. Cet appareil facile à installer et à entretenir est sans aucun principe polluant.

La Pompe bleue fonctionne 24 heures sur 24, sept jours sur sept, dans des zones riches en ressources en eau. Elle permet de pomper jusqu'à 200 mètres cubes d'eau par heure, et cela, à une altitude moyenne de 100 mètres.

Avec une propriété simple et une possibilité d'industrialisation locale, elle offre une garantie de service à vie de 50 ans minimum. Une fois couplé au générateur hydroélectrique, ce dispositif peut également garantir la production d'électricité, en fonction de la configuration topographique du terrain, et jouer un rôle aussi significatif dans le processus d'industrialisation des zones rurales avoisinant les installations hydrauliques.



Cette innovation a fait ses preuves dans certains villages de la Namibie et l'Angola, lesquelles preuves sur les terrains

de la RDC, ont fait que la Pompe bleue soit parmi les innovations exposées et visitées par Son Excellence Monsieur le Président

de la République, le Chef du gouvernement et ses Ministres, ainsi que les Parlementaires et Sénateurs en date du 16 octobre 2019, lors du lancement de Programme Présidentiel accéléré pour la lutte contre la pauvreté et les inégalités.



Le projet «Pompe Bleue» porté par l'UNESCO a figuré au nombre des trente inventions et innovations primées au cours d'une cérémonie organisée le 18 décembre 2019 à Kinshasa à l'occasion de la célébration de la première journée de l'inventeur et de l'innovateur congolais dénommée « Master Class », sous l'autorité du Premier ministre,

SEM Sylvestre Ilunga Ilukamba. Grand concours organisé par les Ministères de l'industrie et celui de la Recherche scientifique et innovation technologique, ce forum a réuni 100 jeunes innovateurs et inventeurs venus des vingt-six provinces de la RDC.

Dans le cadre de l'accompagnement de l'Etat congolais dans la mise en œuvre de l'ODD 6 sur l'accès de tous à l'eau salubre et à l'assainissement, le Bureau de l'UNESCO Kinshasa de par son Programme Hydrologique International (PHI), a été reçu en audience par le Ministre du

Développement Rural, SEM Guy Mikulu Pombo pour la présentation du modèle de motricité industrielle de l'UNESCO dont à la base, nous retrouvons la Pompe bleue. Séance durant laquelle, le Ministre a reconnu le potentiel de cette dernière pour répondre aux attentes de deux des trois piliers majeurs de son Secteur, à savoir : Routes, Eau et Energie.

L'année 2019 a été riche en événements dans le Secteur de « Sciences naturelles et exactes, comme en témoignent les activités et résultats susmentionnés. Néanmoins, l'absence d'un

Responsable permanent pour ce Secteur à l'instar d'autres est préjudiciable pour capitaliser toutes les opportunités offertes dans le secteur « forêt-environnement ». En outre, les ruptures régulières de contrats des responsables « provisoires » de ce secteur, suite aux divers avenants du projet d'appui à l'ERAIFT ou le FLEGT ne permettent une bonne concentration pour l'atteinte des objectifs fixés. Cette instabilité du secteur constitue un frein majeur dans la capitalisation de nombreuses opportunités dudit secteur ■





Secteur de la Culture



4.1. Promotion et valorisation des droits et de la culture des Peuples autochtones en RDC



Audience accordée par le Chef de l'État à la délégation conduite par le Représentant de l'UNESCO en RDC

L'UNESCO a réaffirmé son engagement à accompagner les organisations de défense des Peuples autochtones pygmées dans le plaidoyer pour le respect de leurs droits, la promotion et la valorisation de leurs savoirs et savoir-faire, et leur développement socio-économique.

C'est dans ce cadre que le Chef de bureau a été reçu en audience

par le Président de la République avec quelques membres des communautés des Peuples autochtones afin de faire le plaidoyer pour l'implication personnelle du Chef de l'État dans cette démarche. Au cours de cette audience, plusieurs problématiques et projets avaient été discutés en faveur des peuples autochtones de la RDC, dont la sauvegarde et la valorisation de leurs langues.

Le principe étant acquis, le Bureau de l'UNESCO a appuyé l'organisation de la table ronde sur la situation des langues autochtones en RDC, le lundi 7 octobre 2019, dans le cadre des activités relatives à la célébration de l'Année internationale des langues autochtones. L'objectif de cette table ronde a donc été de faire un état de lieu sur la situation des langues autochtones en RDC, leur identification, leur sauvegarde et leur transmission.

Cette activité rentrait dans le cadre des préparatifs du Festival des polyphonies pygmées de la République Démocratique du Congo qui sera organisé à Mbandaka, sous le haut patronage du Président de la République.

Plusieurs réflexions ont été menées sur des thématiques liées à la promotion des langues autochtones, sur la création d'un



Salutations du Chef de l'Etat à la délégation conduite par le Représentant de l'UNESCO en RDC

fonds pour le développement des peuples autochtones, et sur la valorisation des savoirs endogènes.

Le rôle de l'UNESCO est de faciliter une réflexion approfondie sur la situation globale des Peuples autochtones, et d'appuyer techniquement l'organisation d'un colloque scientifique sur les enjeux du développement des communautés ciblées. L'objectif est de faire le plaidoyer auprès du Gouvernement congolais pour la ratification de la Convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux ■



Photo souvenir avec le Chef de l'État



Spectacle de danse des polyphonies pygmées



Scénette théâtrale par les pygmées: Lutte contre la pauvreté



Photo de famille avec les représentants des groupements des pygmées de la RDC



*Photo de famille avec les représentants des groupements
des pygmées de la RDC*





№ 205
Kuba

№ 206
Kuba

Exposition des objets d'art Kuba

4.2. Evaluation des besoins et priorités culturelles de la Province du Kasai.



Délégation de l'UNESCO avec les notables du Royaume Kuba à Mwaka

Le Représentant de l'UNESCO en RDC, Dr. Jean-Pierre Ilboudo, et le Spécialiste Culture, M. Augustin Bikale, ont effectué une mission d'appui technique dans la Province du Kasai, du 08 au 15 juillet 2019. Initiée à la demande du consortium des associations culturelles et artistiques Kuba, en collaboration avec le Gouvernement provincial.

Cette mission avait pour objectif général d'évaluer les besoins et les priorités de la province du Kasai, afin de mettre en place une stratégie d'accompagnement de la province par l'UNESCO dans ses différents domaines de compétence, plus particulièrement dans le domaine de la culture.

La mission a connu quatre étapes : Tshikapa, Luebo, Mwe-

ka, et Mushenge.

En marge de ce voyage, la délégation de l'UNESCO s'est évertuée à faire connaître le mandat de l'UNESCO, les différents cadres de coopération possibles et les perspectives envisageables notamment en ce qui concerne : la protection et la sauvegarde du patrimoine culturel (matériel et immatériel), la promotion de la créativité, le développement du tourisme culturel, le respect du genre, l'autonomisation de la femme et la lutte contre les violences basées sur le genre, l'amélioration des conditions de l'éducation, et la protection de l'environnement.

Il est à noter qu'à l'issue de cette mission, l'UNESCO a pris l'engagement d'accompagner la province du Kasai en ce qui concerne l'inventaire du patrimoine culturel matériel et immatériel de la province ; le renforce-

ment des capacités des acteurs culturels et de l'administration provinciale ainsi que la mise en place d'une politique culturelle provinciale susceptible de garantir la protection, la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel, et la promotion du tourisme culturel.

Le gouvernement provincial du Kasai a réitéré sa détermination à faire de la culture un véritable pilier de développement socio-économique. Le partenariat entre les deux partenaires (UNESCO-Gouvernement) devrait se concrétiser dans la mise en place d'une stratégie provinciale de la culture.

Après toute la tragédie relative au phénomène Kamwuina-Nsapu, la province a besoin de replonger dans ses sources fondamentales, dans sa culture, pour promouvoir la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble. Et la culture se présente comme une alternative pour la diversification de l'économie dans la province.



De G à D: Honorable Florimond Tshioko, Député provincial et coordonnateur du consortium des associations des artistes, Dr. Jean-Pierre Ilboudo, Représentant de l'UNESCO en RDC et M. Jean Kabamba Mukinay, Ministre provincial de la Culture et des arts, sports et loisirs.

Il ressort de tous ces échanges que l'appui de l'UNESCO devrait consister en :

- L'accompagnement pour la mise en place d'un plan stratégique provinciale de la culture ;
- La création d'un musée national à Tshikapa pour la conservation et la promotion du patrimoine culturel Kasaien ;
- Le plaidoyer pour la considération et le respect de l'autorité coutumière ;
- La création d'une bibliothèque ;
- La création d'une école d'art à Tshikapa ;
- La réhabilitation de l'école d'art de Mushenge ;
- L'appui à la structuration et le renforcement des capacités

- des acteurs culturels de la province ;
- Formaliser le partenariat avec le gouvernement provincial du Kasai pour la définition des

- axes stratégiques de la politique provinciale de la culture ;
- Mobiliser les ressources pour la réhabilitation de l'Institut des beaux-Arts de Mushenge.

Un draft de la stratégie a été élaboré et devra faire l'objet d'une validation par le gouvernement provincial du Kasai pour sa mise en œuvre ■



De G-à-d, La Reine Mère (Régente) du Royaume Kuba, M. Augustin Bikale, Spécialiste Culture Bureau UNESCO Kinshasa et la Princesse de la cour royale



Visite du Musée de Mushenge



Visite du Musée de Mushenge



Exposition des objets d'art Kuba



Secteur Communication & Information



5.1. Création de l'Observatoire National pour la Sécurité des Journalistes



Face au rétrécissement persistant de l'espace de la liberté d'expression sous toutes ses formes inhérent d'une part, à l'inexistences de mesures favorables à la liberté de la presse et au droit d'accès aux sources de l'information publique, à la protection et la sécurisation des journalistes et d'autre part à l'inefficacité d'encadrement de ces derniers par les organisa-

tions professionnelles, le Bureau de l'UNESCO à Kinshasa, dans le cadre de son programme régulier pour le bien-nium 2018-2019 a apporté son soutien à l'idée de la création d'un Observatoire National pour la Sécurité des Journalistes et la question de l'impunité. La mise sur pied de cette instance s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs spécifiques du

Plan d'action des Nations Unies pour la sécurité des journalistes et la question de l'impunité en conformité avec le ER1 du MLA 1 « **Les États membres consolident les normes et politiques concernant la liberté d'expression, notamment la liberté de la presse et le droit d'accès à l'information, en ligne et hors ligne, et renforcent la sécurité des journalistes par l'application du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité**

»

Après la tenue à Kinshasa, en marge la journée mondiale de la liberté de la presse d'une table ronde sur le Plan d'Action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité dans le but d'amener les participants (Gouvernement, organisations des médias, journalistes, organismes d'état, écoles

de formation en journalisme, société civile, acteurs internationaux) à en adopter quelques dis-

positifs concrets de sa mise en action, le Bureau de l'UNESCO a organisé en novembre 2019 un

atelier consultatif sur la création d'un Observatoire National sur la Sécurité des Journalistes ■



5.2. Renforcement des capacités des professionnels des médias sur les ODD



Depuis 2015, la République Démocratique du Congo se trouve en plein processus de mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable, ODD en sigle.

En raison de la faible diffusion des informations sur le suivi de cet agenda, ce programme d'une

si grande envergure reste peu connu aussi bien de la population que des certains acteurs socio-politiques majeurs en raison alors que la dynamique pour les réaliser requiert la compréhension par chaque acteur des enjeux et des opportunités qu'offre ces objectifs de développement

durable et l'implication de tous dans les processus de sa mise en œuvre.

Le bureau a mis en place des programmes de renforcement des capacités des journalistes et des médias sur les ODD ou de l'Agenda 2030, particulière-

ment pour les ODD 4,5,6 et 16 qui engagent le secteur CI et sur le rôle des médias dans le changement climatique, ceci dans la perspective de ER2 MLA1 « Les États membres bénéficient d'une plus grande contribution des médias à la diversité, à l'égalité des genres et à l'autonomisation des jeunes dans et à travers les médias, ainsi que de l'autonomisation des sociétés par des programmes d'initiation aux médias et à l'information et par une réaction efficace des médias dans les situations d'urgence et de catastrophe ».

La mise en oeuvre effective de l'Agenda 2030 est une responsabilité partagée entre les Gouvernements, les agences de développement, la société civile et le public au sens large. Un facteur qui va largement contribuer au succès de cet agenda est le rôle que les médias peuvent jouer en disséminant l'information, en éduquant et en mobilisant le public autour des Objectifs de développement Durable (ODD).



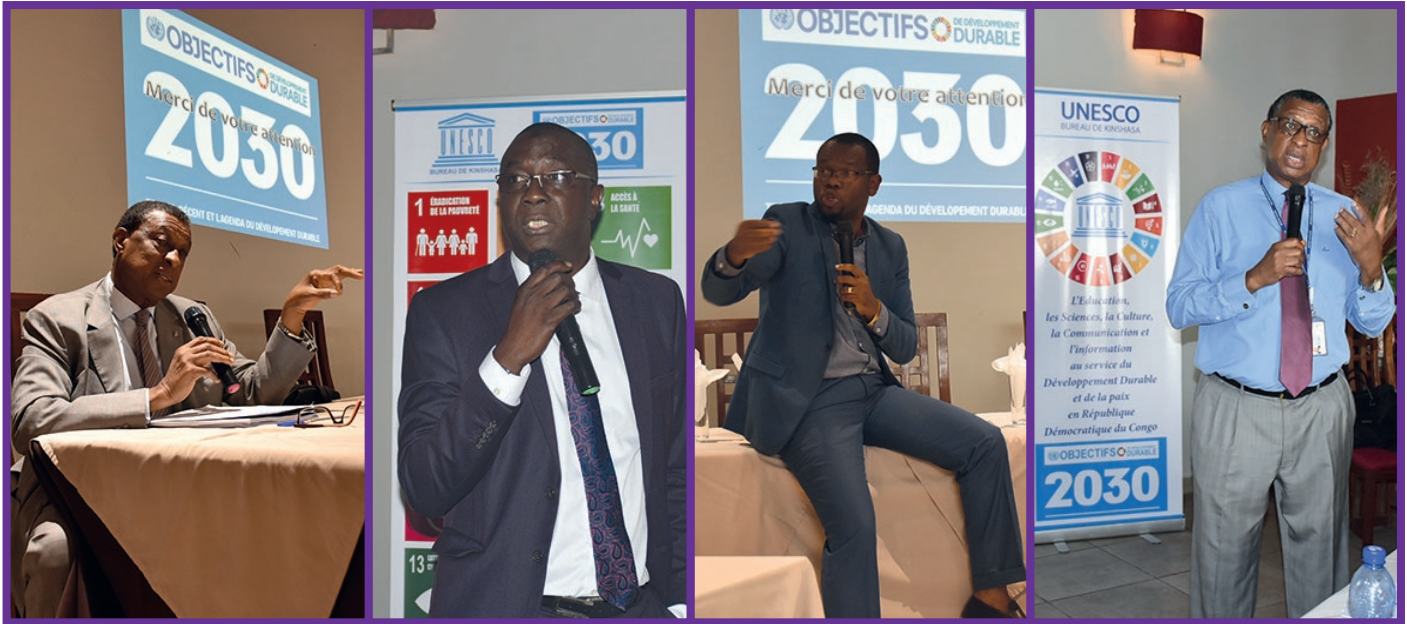
Pour informer et mobiliser le public sur des questions qui les concernent et qui les préoccupent, il y a un besoin d'avoir des médias qui ont la capacité et l'environnement opérationnel qui permettent un récit profond des événements.

Les médias doivent faire des investigations sur des sujets et sur des politiques de telle sorte que les audiences puissent les comprendre.

Cela requiert aussi des médias, qu'ils offrent un forum ou-

vert pour une communication à double sens à travers des débats publics.

C'est dans ce contexte que l'atelier a été organisé afin de renforcer l'implication des Journalistes et des médias congolais dans l'appropriation des ODD, pour leur permettre d'avoir une compréhension accrue des 17 Objectifs de Développement Durable et de se les approprier, d'acquérir des compétences pour la sensibilisation et la vulgarisation des ODD ainsi que le suivi des évolutions réalisées par la RDC dans



l'atteinte de l'agenda 2030 et enfin d'améliorer leurs capacités sur les techniques de collecte, de traitement et de diffusion de l'information sur les ODD. Près d'une centaine de journalistes des médias locaux ont pris part à cet atelier.

L'ouverture officielle de l'atelier a été faite par le Directeur de l'Observatoire Congolais pour le Développement Durable (OCDD), représentant Mme la Vice-premier ministre, ministre du plan, en présence du Conseiller chargé de l'audiovisuel et multimédia,

représentant le Ministre d'Etat, ministre de la communication et des médias, du Secrétaire général de l'UNPC et du Représentant de l'UNESCO en RDC.

Dans son propos, le Représentant de l'UNESCO a rappelé aux journalistes, vu le contexte actuel de la RDC, et compte tenu de la multitude des priorités de développement et de la conjoncture économique difficile pour le pays, que leur rôle en tant que journaliste est primordial, central, capital et décisif pour faire comprendre et faire progresser

l'agenda des ODD et de mettre l'accent sur les thématiques clés sur lesquels le gouvernement a choisi de se focaliser.

Ce travail quotidien doit viser à informer la société civile sur la mise en oeuvre des ODD, à favoriser la participation de toutes les parties prenantes à l'adoption, à la planification, à la mise en oeuvre et à l'évaluation de la mise à échelle des ODD au niveau du pays, à rappeler sans cesse que les ODD sont inscrits dans une optique spatio-temporelle dont l'échéance est fixée à

2030 et que partant de là, il est important de mettre en exergue l'impact de toute action de développement y relative; donc les résultats, à identifier les différents défis liés aux ODD, à permettre une appropriation des ODD au niveau national à travers le Plan National Stratégique de Développement (PNSD), à contribuer à la mobilisation de ressources financières pour la mise oeuvre des ODD et aussi à faire comprendre que chaque manager et chaque acteur de projet de développement est redevable.

De quoi traitent les ODD ?

Les ODD traitent de la démocratie et de la gouvernance, de la lutte contre la pauvreté, de la croissance inclusive par le développement de l'économie et de l'amélioration de la compétitivité, des services sociaux de base, de l'environnement et de changement climatique, de l'accès à l'éducation de qualité, de la paix, de la réduction des inégalités sociales, de la santé, du respect des droits humains,

de l'électricité et des énergies renouvelables... pour ne citer qu'une infime partie des contenus relatifs au développement des ODD.

Les thèmes exploités ont été :

1. La présentation des 17 ODD et leurs cibles, thème développé par un Expert du PNUD;

2. La domestication des ODD et leur priorisation en République Démocratique du Congo, développé par Monsieur Oasis Kodila, Expert de l'Observatoire Congolais de Développement Durable (OCDD) ;

3. L'approche journalistique sur le traitement des Objectifs de Développement Durable, abordé par Monsieur Jean-Pierre Ilboudo, Représentant de l'UNESCO.

Le vœu de l'UNESCO est que cet atelier puisse être le début d'un commencement qui verra de nouveaux articles dans les journaux sur les ODD, de milliers d'émissions radio, télé et en ligne sur la question et une information plus accrue des communautés sur leur rôle dans la mise en oeuvre des ODD ■





BUREAU UNESCO DE KINSHASA

POSTER DES JOURNALISTES POUR LES ODD



5.3. Appui à la promotion de la culture de la paix et la cohésion sociale par les médias au Tanganyika



Séance de travail à Kabalo: UNESCO, FAO, PAM et les partenaires de mise en œuvre

Dans le cadre de l'allocation du Peace Building Fund – Gender and Youth Peace Initiative de 2018, l'UNESCO a participé, dans un consortium avec UNFPA et la FAO en vue de mettre en œuvre un projet conjoint dénommé « TUSIKILIZANE ». Projet de consolidation de la paix et de la cohésion sociale au TANGANYIKA à travers la participation des jeunes dans les comités lo-

caux de paix « BARAZA ».

Le secteur de la Communication et Information a organisé des activités visant la consolidation de la paix et la cohésion sociale au sein des communautés Twa et Bantou qui ont touché principalement les jeunes « leaders de la paix » et les journalistes des radios communautaires de Kalemie, de Nyunzu et de Kabalo dans la province du Tanganyika.

La session de renforcement des capacités intitulée « les jeunes et la Radio pour la culture de la Paix » a permis de fournir aux 20 jeunes leaders pour la paix, formés à l'éducation à la culture de la Paix par le secteur ED de l'UNESCO, aux associations de paix (Clubs villageois de paix, Clubs Dimitra et Baraza, comités villageois de paix) ainsi qu'aux journalistes et responsables des stations de radio locales de Kalemie, de Kabalo et de Nyunzu des connaissances, des outils et des compétences en vue de l'implication des jeunes dans les mécanismes de promotion de la coexistence pacifique, de la résolution de conflits et de consolidation de la cohésion sociale entre les deux communautés, à savoir Twa et Bantous ■

5.4. Formation des Radios Communautaires pour la prévention de la Maladie à Virus Ebola



L'UNESCO a reçu un financement de la Coordination des Nations Unies pour la mise en œuvre d'un projet de prévention de la Maladie à Virus Ebola dans les écoles des zones affectées par l'épidémie d'Ebola à Butembo, dans la province du Nord-Kivu (O-EERC).

Au-delà de l'éducation préventive, l'UNESCO a apporté une

contribution technique dans le domaine de la communication et de l'information à travers le renforcement des capacités des professionnels des médias afin que ceux-ci contribuent à stopper l'épidémie, à améliorer les systèmes de circulation de l'information pertinents et à combler le déficit de connaissances et de communication par des actions

de développement des médias.

A cet effet, un dispositif a été mis en place. Il s'agit de :

- L'identification des journalistes des radios communautaires de la zone de santé de Butembo et de Katwa
- Des modules sur les Genres majeurs en Radio dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la MVE; et
- les ABC de la MVE (Gestion des risques infectieux, contrôle des risques infectieux) fournis par l'OMS

Avec ce dispositif, les résultats ci-dessous ont été atteints :

34 journalistes des médias communautaires ont été formés en théorie et en pratique sur :

- les technique de collecte et de traitement de l'information,
- Les techniques d'interview,
- Les techniques de production des magazines radio (magazine

d'information, magazine pour auditoire spécial, magazine à sujet et magazine de variété),

- Les microprogrammes,
- Les causeries-débat.

La production d'émissions sur la MVE en utilisant les genres majeurs a été enseignée

Création d'un groupe WhatsApp pour les échanges d'information, de nouvelles et de connaissances sur la MVE dans leurs activités quotidiennes a été créé.

Ainsi, sur une durée réduite de trois mois, en partenariat avec le Système des Nations Unies, l'UNESCO a pu apporter une

contribution de taille au dispositif de lutte contre la Maladie à Virus Ebola (MVE), ce qui peut constituer une stratégie à capitaliser dans l'optique d'une pérennisation ■

5.5. Lutte contre les effets du changement climatique : renforcement des capacités des journalistes du Kongo Central et du Sud-Kivu



A l'instar de beaucoup d'autres pays, la RDC est confrontée à des problèmes environnementaux notamment le pillage et la destruction

de la nature à tous les niveaux. Ce phénomène entraîne des conséquences inestimables du point de vue social, économique, écolo-

gique et climatique. Le problème de l'enlèvement et du traitement, voire du recyclage des ordures ménagères et industrielles est loin d'être résolu. L'abattage des arbres, la pollution des eaux, de la terre et de l'air sont au quotidien de la vie des populations congolaises et nécessitent une large mobilisation à tous les niveaux : l'État, les collectivités, les communes, mais aussi les familles, les individus sont appelés à s'impliquer. Tant que les populations persisteront à traiter l'environnement de manière



Une intervenante au cours des débats participatifs

peu citoyenne, il sera difficile de résoudre la crise environnementale. Un changement de mentalités s'avère indispensable.

En effet, si l'environnement est un problème qui doit être traité en urgence par les responsables politiques et étatiques, n'oublions pas que le citoyen en général et chaque individu en particulier, joue un grand rôle dans la protection de l'environnement. Un rôle extrêmement important incombe cependant aux médias, en tant que vecteurs d'information et for-

mateurs d'opinion. On ne peut pas surestimer l'importance des médias dans la sensibilisation et des pouvoirs publics, et des citoyens, sur les menaces qui pèsent sur l'environnement, en particulier dans des régions frontalières.

En 2019, le bureau de l'UNESCO dans son programme sur l'autonomisation des populations par les médias a organisé des ateliers sur le renforcement du rôle des médias en faveur de la communication pour le développement durable, notamment dans les

provinces du Kongo Central et du Sud Kivu, où les impacts de la destruction de l'environnement et du changement climatique sont considérables.

Au Sud-Kivu, de nombreux facteurs soulignent la vulnérabilité de la province aux impacts du changement climatique : la carence des pluies affecte la production agricole, les mosaïques ont décimé de centaines d'hectares de champs de manioc, les bananeraies et autres cultures ont été affectées d'une manière ou d'une autre.

Dans le Kongo Central, l'abatage massif des arbres par des procédés industriels affecte déjà l'agriculture à travers ses fortes températures, de pluies torrentielles, inondations et érosions. Dans cette province, il est observé aussi la prolifération de plusieurs maladies durant la saison sèche : de grippe, maux de têtes, et de maladies d'origine hydrique telles que la fièvre typhoïde, la tuberculose et le choléra. Ces maladies se prolifèrent et se manifestent

plus à cause de fortes poussières due à la sécheresse anticipée et s'étendant sur de mois pluvieux.

Au cours de ces assises, l'UNESCO a réuni les médias, les décideurs politiques, les responsables des services publics de l'environnement, les responsables de l'enseignement, les associations de la protection de l'environnement, les délégués des églises et des associations communautaires pour discuter sur les risques effectifs de la destruction de l'environnement dans ces provinces.

Ces ateliers ont permis de donner aux participants, en particulier aux journalistes des radios communautaires une compréhension accrue de la problématique de la protection de l'environnement, en ayant une meilleure connaissance sur le concept de changement climatique, sur ses causes et sur ses conséquences et celui du développement durable, ses piliers et ses enjeux majeurs. Les participants ont été encouragés à s'engager avec des actions concrètes en faveur de la protection de l'en-



Quelques journalistes présents à cette activité

vironnement.

C'est dans la suite de ce programme que l'UNESCO entend vulgariser son Guide sur les changements climatiques en Afrique à l'intention des journalistes congolais. En dépit des efforts fournis en vue de la sensibilisation du public sur la nécessité de lutter contre les facteurs déclencheurs du changement climatiques, il est important de poursuivre le partage des informations à la fois auprès des populations locales afin de les informer sur les comportements à prendre en matière d'adaptation

et d'atténuation au changement climatique mais aussi en direction des autorités provinciales sur les actions à mener.

A l'issue des travaux, les journalistes ont publié une déclaration par laquelle ils affirment leur engagement à :

(i) Redynamiser le réseau des journalistes traitant des questions environnementales - et dont l'équipe de coordination a été mise en place séance tenante au niveau de chaque province ;

(ii) Intégrer dans la grille de programmes de leurs médias des émissions sur la problématique du développement durable de l'Environnement, et ;

(iii) Assurer la responsabilité de la création et de la jouissance d'un

environnement viable dans leurs milieux de vie respectifs. Les participants ont sollicité auprès de l'UNESCO un appui financier et logistique nécessaire pour la sensibilisation des populations sur les effets des changements climatiques pour l'extension de

cette formation à d'autres journalistes de la Province du Sud-Kivu, particulièrement dans le territoire de Shabunda et ses contrées environnantes, et du Territoire de Tshela, dans le Kongo Central, en proie à d'intenses activités d'abatage d'arbres■



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Agenda 2030



Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES





*Une vue des www.wb bâtiments préfabriqués
et la cour principale du Bureau UNESCO de Kinshasa*





Construire la paix dans l'esprit des femmes et des hommes



NOUS CONTACTER

Bureau UNESCO à Kinshasa :

2, Avenue des Ambassadeurs, Kinshasa / Gombe E-mail: kinshasa@unesco.org
Site web: www.unesco.org/countries/field-offices/kinshasa Tél: (+243) 818848253

 [@UNESCOKinshasa](https://twitter.com/UNESCOKinshasa)  [Unesco Kinshasa](https://www.facebook.com/UnescoKinshasa)

Infographie et mise en page : Danny NDONGALA